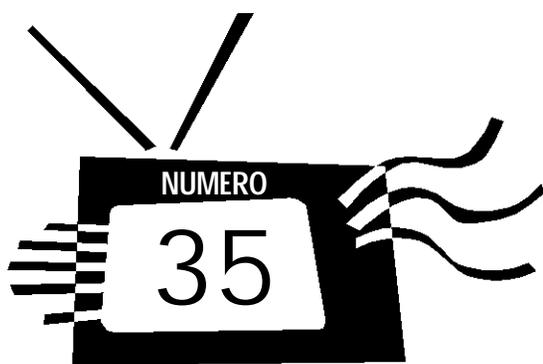


COMMENT TÉLEZ-VOUS ?

Editeur responsable : Benoît Goossens



11 SEPTEMBRE 97

Bureau de dépôt : Bruxelles 5 à 1050 Bruxelles

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

ATA a.s.b.l. • Rue Américaine, 106 - 1050 BRUXELLES

Tél. : 02/ 539 19 79 (du lundi au vendredi de 10H à 13H) • FAX : 02/ 539 19 79.

ATA sur Internet : <http://club.ib.be/veronique.hariga/ata.htm>



Jean-Charles De Keyser a déclaré à l'A.T.A. : «C'est dommage qu'il n'y ait pas d'A.T.A. de la presse écrite. Ils ne vérifient rien, la presse dit n'importe quoi...»

Au cours de cet entretien, le Directeur Général de RTL TVI prend trois décisions, dont la plus importante est de mettre en place rapidement en Communauté française la signalétique antiviolence expérimentée en France depuis l'automne dernier.

(Voir pages 2 à 5)

L'Ecran témoin vous demande de téléphoner...

POUR DES PRUNES

Ce dimanche 31 août 1997, vers 11 heures, la RTBF diffuse un JT spécial pour annoncer l'accident de voiture qui causa la mort de trois personnes dont la Princesse de Galles. Quelques instants après cette émission, nous avons droit à la énième rediffusion de l'une des bandes-annonces qui présente la nouvelle formule de l'Ecran Témoin désormais animé par Paul Germain et qui démarre le lendemain, le lundi 1er septembre.

stupidement son image de Service Public. En effet, si vous téléphonez, ce jour-là, vous n'avez aucune chance de voir votre question nourrir le débat, tout simplement parce que, contrairement aux annonces tapageuses, cette émission de l'Ecran Témoin ne sera pas réalisée en direct le lundi soir puisqu'elle a été enregistrée l'après-midi du samedi 30 août au Centre de la RTBF Liège.

**PAUL GERMAIN
N'EST PAS LÀ...**

Comment l'A.T.A. le sait-elle ? Philippe Delvaux, l'un de ces trop rares journalistes de la presse écrite qui ne se contente pas de limiter son travail à une promo aveugle, a annoncé avec un certain courage (en effet, sur la page qui présente son article est également publiée une

publicité "au contenu erroné" de la RTBF sur le même sujet), dans l'édition du lundi 1er septembre du Soir que cette émission de l'Ecran Témoin est enregistrée. Il a même demandé à Paul Germain pourquoi : "...Pour des raisons techniques : si on se rend compte qu'il faut déplacer un peu le décor, on peut interrompre l'enregistrement".

Cette raison est valable. Par contre, l'attitude du service qui promouvoit les émissions de la RTBF est répréhensible. On n'annonce pas à grands fracas qu'une émission est en direct alors que ce n'est pas le cas et l'on n'invite surtout pas le public à téléphoner alors que les questions ne pourront même pas être matériellement lues par l'animateur qui doit présenter le débat !

(SUITE EN DERNIÈRE PAGE)

«Ce lundi soir, je vous retrouverai avec plaisir pour l'Ecran Témoin. Ce sera le premier numéro de la nouvelle saison, réalisé en direct et en public...». Son thème : «...on parlera de la vie affective des hommes et des femmes d'église».

Cette bande-annonce s'achève par une proposition : «Si vous souhaitez qu'une question soit posée au cours de ce débat, vous pouvez appeler le 04.344.74.47».

En pratiquant ainsi, la RTBF se moque de ses téléspectateurs et ternit

DOSSIER SPÉCIAL Le zapping de l'Année Blanche

Dix pages pour analyser comment les chaînes de télévision ont médiatisé les événements qui secouent la Belgique depuis l'été '96.

(A partir de la page 10)

TROIS DÉCISIONS DE JEAN-CHARLES DE KEYSER

Le directeur général de RTL TVi, Jean-Charles De Keyser, et son directeur de la rédaction, Stéphane Rosenblatt, ont accueilli, ce 1er juillet 1997, une délégation de l'A.T.A., pendant deux heures.

Les programmes de la nouvelle saison ont été présentés et les deux représentants de la chaîne privée ont répondu à nos nombreuses questions.

Nous étions une dizaine. De vrais membres de l'A.T.A., tous en règle de cotisation. Une parlementaire de la Communauté française voisinait avec une employée de banque, un étudiant, une mère de famille (la ménagère de moins de 50 ans type...), des animateurs socio-culturels, un graphiste, une assistante sociale...

Profilés variés, intérêts divers, questions multiples d'un groupe de téléspectateurs qui regardent tous les programmes, comme le signalera Jean-Charles De Keyser à la fin de l'entretien... Et des réponses directes, comme vous allez pouvoir le constater. On ne peut pas vraiment parler de langue de bois ! Et peut-être que le franc-parler de nos interlocuteurs ne plaira pas à certains...

Le moins qu'on puisse dire, c'est que vous allez découvrir des propos que l'on n'a pas l'habitude de lire sous la plume de nos confrères de la presse écrite...

LA CULTURE

• Pourquoi n'y a-t-il plus d'émissions culturelles sur RTL TVi ?

Il y en avait, il n'y en a plus. C'est dommage. Le problème, c'est qu'il n'y a personne qui nous soutient pour mettre de la culture à l'antenne. La culture transpire au travers de certains magazines. Les magazines que l'on a mis à l'antenne durant 10 ans (on en a mis et à grand coût dans la grille) n'ont pas eu l'audience qu'on espérait.

Ils n'ont malheureusement pas été soutenus par les sponsors et on n'a jamais reçu d'aide pour promouvoir la culture.

Pour être clair, je crois que c'est le rôle du service public de proposer des émissions de culture. Ils ne le font pas, ce n'est plus mon problème. Ce n'est pas sans regrets que l'on a dû retirer "La Plume et la Souris" ou d'autres émissions culturelles, mais malheureusement, pour une chaîne comme la nôtre, c'est un poids très lourd à supporter dans un univers hyper concurrentiel.

Le pouvoir politique a décidé d'accorder la publicité à la RTBF : c'est la plus grande bêtise que l'on ait faite en Communauté Française depuis dix ans. Cela a complètement perturbé le développement des

chaînes, tant le service public que la nôtre.

En Flandre, par exemple, on a permis à VTM de se développer à côté d'un service public à qui on a donné des moyens. VTM a véritablement joué son rôle de producteur et a développé une véritable industrie indépendante en Flandre.

En Wallonie, l'industrie audiovisuelle est un désert total. Il n'y a eu aucun développement possible. Aucun producteur en Wallonie aujourd'hui n'est équipé pour faire de la TV. Quand on doit produire, on doit aller en Flandre, où il y a au moins 4 ou 5 studios.

"Star ce soir" est produite en Flandre, à Vilvorde. C'est le résultat de la politique de ceux qui ont mal compris que le développement d'un paysage audiovisuel doit se faire de manière équilibrée, avec un service public fort à qui on donne des mis-

sions claires et les moyens de les développer et un service privé qui dans une autre catégorie doit se développer avec ses moyens propres que sont les revenus publicitaires. Et les deux doivent vivre l'un à côté de l'autre, concomitamment, avec des missions particulières pour l'un comme pour l'autre. Mais on ne peut pas demander au service privé de faire de la culture alors que le service public est devenu une chaîne commerciale qui pratique les mêmes règles que les nôtres.

Tout le jeu est complètement faussé. Je crois que c'est une bêtise très grave qui aura des conséquences très lourdes, parce que le service public ne parviendra plus à se développer. Il va complètement s'affaiblir. Des chaînes comme les nôtres qui appartiennent à un grand groupe, parviendront toujours à trouver des solutions pour continuer.

Déplumé

L'un des ATA d'Or a été décerné par le jury du 4ème Grand Prix des téléspectateurs Actifs, en juin 1997, à RTL TVi qui, contrairement au Service Public, programmait depuis de nombreuses années une émission hebdomadaire de qualité consacrée aux livres.

Hélas, pour cette saison 1997-1998, l'émission est abandonnée par la direction de la Chaîne Privée.

Pascal Vrébos, l'animateur de La plume et la Souris, lors de la proclamation des résultats au Forum de la Fnac de Bruxelles, commenta de la façon suivante cet arrêt :

- **Pascal Vrébos** : L'émission s'arrête : c'est exact. Pourquoi ? Il faut le demander aux responsables. L'argument qui m'a été fourni, c'est que cette émission ne rapportait pas assez d'argent.

- **A.T.A.** : C'est-à-dire pas assez d'audience ?

- Pas du tout. L'émission fait une très bonne audience par rapport aux autres émissions. Pour une émission sur les livres, c'était très bien, mieux que les autres émissions françaises diffusées en Communauté française.

- **Fallait-il davantage de rentrées financières ?**

- Je n'en sais rien. Je ne me préoccupe pas de cela. Je suis un collaborateur extérieur. Je fais des émissions. Je ne gère pas ces budgets. L'émission était sponsorisée par la Fnac qui tenait à poursuivre l'aventure. Moi, j'ai tenu 5 ans; J'espère que d'autres reprendront le flambeau. Je remarque malgré tout que la disparition de l'unique émission qui traite de livres dans notre paysage télévisuel se fait dans une indifférence générale. En France, les journaux en parleraient davantage. En Belgique, il y a une sorte d'indifférence généralisée à la culture et je crois qu'il faut le dire. Pourquoi ? Il faudrait consacrer une émission à cette thématique ! Une autre chose intéressante à remarquer, c'est que l'on prime souvent chez nous des émissions qui sont moribondes ou mortes !

- **Les écrivains réagissent ?**

- Je crois qu'ils sont tristes parce qu'ils aiment bien passer à la télévision, même s'ils la critiquent, dans leur vie quotidienne. Visiblement, il n'y a pas eu beaucoup de réactions. Il y a une sorte d'indifférence générale. Il faut s'y faire.

- **Vous avez travaillé également à la RTBF ...**

- Pascal Vrébos : Je crois que j'aurais réalisé exactement la même émission sur le service public. Quand j'étais à la RTBF, ce n'est pas un secret, mes concepts d'émissions culturelles ont toujours été acceptés par la hiérarchie la plus immédiate mais il n'ont jamais franchi le cap de la direction ! D'ailleurs, je dis souvent en riant que j'essaie de faire du service public sur une chaîne privée, ce qui, pour un intellectuel, est une gageure que j'aime bien. Finalement, dommage qu'il n'y ait pas plus d'intellectuels sur la chaîne privée !

- **Et la presse écrite ?**

- J'ai réussi à réunir sur le plateau deux Prix Nobel qui se rencontraient pour la première fois. Ce fut passionnant et accessible : autant pour la mythique ménagère de Braine l'Alleud que pour les recteurs d'Universités... Aucun écho dans la presse écrite... alors que celle-ci consacre parfois six ou sept colonnes à des émissions d'Arte ou de France 2. Je crois que cela s'explique par notre masochisme.



• Avec l'arrêt de "La Plume et la Souris", vous n'avez plus d'émissions sur les livres...

Ce sont des cycles. On a flirté avec le livre pendant un certain temps. Mais avec ce qu'on a fait sur le livre, on a eu aucun retour de la part des éditeurs. Avec le cinéma, au moins ils investissent chez nous en publicité, ce qui nous permet de pouvoir continuer à faire des émissions où on parle directement ou indirectement du cinéma.

Mais les éditeurs, c'est terrifiant. Que ce soient des éditeurs de bouquins ou des éditeurs de presse, ce sont des gens qui ont une mentalité de subsidiés éternels. Et donc on a arrêté "La Plume et la Souris". Et puis le concept était arrivé à terme. Je crois qu'il faut arrêter des émissions au moment où elles sont au pic. C'est la nouvelle tendance des chaînes de télévision. Quand une émission va très bien et qu'on a l'intuition que le concept arrive au bout, même si ça marche bien, c'est bien d'arrêter et de frustrer un petit peu le public pour créer une attente et une demande. "Coup de Dés", par exemple, est une émission qu'on a laissé une année de trop à l'antenne, et on a mis trois ans à récupérer le public.

• (Avec humour) "Place Royale" est-elle arrivée à son pic ?

Non (rires) ! C'est un magazine récurrent, éternel. C'est un concept d'émission qui n'existe que chez nous. Qu'on le veuille ou non, il y a en Belgique un certain attachement à la royauté.

Il faut regarder une chaîne de télévision comme une librairie. Aujourd'hui, tous les thèmes y sont développés, de la cuisine jusqu'à Point de Vue Images du Monde en passant par les magazines sportifs, l'automobile, etc.

Quand on est une chaîne généraliste tout public, il faut que chacun s'y retrouve. Moi, je ne regarde pas "Place Royale" chaque samedi, je vous le promets. Mais il y a un public pour ça, on le sait bien.

L'INFORMATION

• Allez-vous apporter des modifications dans la manière de traiter l'information ?



Notre préoccupation est de densifier nos journaux au maximum. Nous voulons faire du 13H et du 19H les émissions les plus complètes et les plus denses possible. L'important c'est que le téléspectateur ait l'impression d'être informé de manière complète sur ce qui s'est passé en Communauté française, sans que cela ne se fasse au détriment de l'information internationale.

Nous avons déjà des bureaux à Liège, Namur, Charleroi. On va amplifier ces bureaux et avoir des correspondants dans des villes moins grandes, comme Verviers, Tournai, Mons... L'objectif est d'avoir un maximum d'images et de décrire une mosaïque avec un angle différent que celui des TV communautaires. Au lieu de parler aux gens qui sont directement concernés par le problème, on prend l'actualité et on la développe pour l'ensemble des gens de la Communauté française.

• Comment réagit la presse écrite avec laquelle il y avait une synergie ?

Le problème de la presse écrite est complexe. Elle est directement actionnaire dans TVi.

La presse écrite, ce sont des gens qui ont des mentalités de subsidiés : ils reçoivent énormément d'argent mais ils ne donnent pas grand chose. Ils ont fait l'erreur de ne pas investir durant ces dix dernières années dans l'info. Le projet original, en 1985, c'était d'offrir aux journaux la possibilité de devenir les agences dans les régions. Mais les éditeurs ont empochés l'argent, ils ont fait augmenter leur dividendes et n'ont absolument rien investi. Maintenant, on reprend l'affaire en mains parce qu'on se dit il n'y a pas de raison de continuer cette mascarade. Faire croire que vous faites l'info alors que tout est financé par TVi, cela n'avait plus beaucoup de sens.

Et puis on est arrivé à une situation où le développement de l'info sur RTL TVi se retrouvait indirectement concurrent sur le propre terrain de la presse régionale. Quelque part, eux-mêmes se sentaient agressés.

Je crois honnêtement que les synergies seront meilleures maintenant. C'est à dire une fois que vous reprenez vos billes et mettez tout à plat, les collaborations concrètes sur le terrain, sur des enquêtes particulières, se font d'autant plus librement que les rédactions sont indépendantes. Et à ce moment là, dégagé de ce type de préoccupations, vous êtes libre dans chaque régions d'établir des collaborations avec tel ou tel titre sur tel et tel dossier.

LA PUBLICITÉ

• Comptez-vous développer la publicité régionale ?

La publicité régionale ne représente pas 10% du chiffre d'affaire. C'est une question de stratégie. On ne peut pas être sur tous les terrains.

La publicité régionale va plutôt à la radio ou à la presse. On ne peut pas être une pieuvre qui va chasser sur tous les territoires. Nous avons une publicité dite nationale et un tout petit peu de régionale parce qu'il y a une demande. Mais ce n'est pas du tout un département qu'on développe parce que la publicité régionale est beaucoup plus chère à collecter que la publicité nationale.

Je crois que c'est une autre catégorie et qu'elle est aussi complémentaire. Il faut laisser cette publicité-là aux TV régionales, aux TV communautaires, à la radio et à la presse écrite.

Après 10 ans, on a pris du recul et on voit sur quel terrain on est. Je crois qu'il y a de la place pour tout le monde, il faut savoir s'organiser.

LA PRESSE TÉLÉVISÉE

• Il a été question dans la presse d'un projet d'émission humoristique produite par Stéphane Collaro. Qu'en est-il ?

C'est dommage qu'il n'y ait pas d'A.T.A. de la presse écrite en Belgique. Ils ne vérifient rien. La presse dit n'importe quoi en Belgique.

C'est vrai qu'on a eu un projet avec Collaro, mais qui n'a pas abouti. Alors la presse envoie des vannes et bon, un projet n'existe qu'une fois qu'on l'annonce. Il y a des tas de projets, des pilotes, des études qui se font, mais ici, dès qu'il y a le moindre bruit de couloir... ça devient la dérision. Mais la presse ne vérifie rien. C'est fort dommage !

CLUB RTL ET M6

• Club RTL avait une grille bien montée... mais depuis peu les feuilletons d'AB Production (Hélène et les Garçons...) refont leur apparition alors qu'elles sont multidiffusées ailleurs...

Parce que sur une chaîne complémentaire de rediffusion, ce type de série a un certain succès. Il y a des modes comme ça.

• Honnêtement... c'est facile et pas cher, non ?

(Rires) C'est vrai, c'est facile et pas cher. Pourquoi faire difficile et cher quand on peut faire facile et pas cher ?

• Club RTL, avec ses soirées thématiques (Future Club, Western Club, Planet Club, Action Club, Movie Club, Cop Club, Romantic Club), ressemble beaucoup à un bouquet de chaînes.

Or, la CIT avait un projet de lancer un bouquet en Allemagne qui aurait dû s'appeler... Club RTL.

C'est un hasard. L'installation de Club a été décidée pour prendre les parts de marché suffisantes pour se prémunir de l'arrivée éventuelle de M6.

• Vous êtes opposé à l'arrivée de M6 en Belgique ?

Parfaitement. Et c'est par cohérence, je dirais cohérence d'actionnaires. On retrouve sur M6 des produits qui sont sur RTL ou sur Club. La perte d'audience qu'on aurait auto-

matiquement à cause de l'arrivée de M6 ne serait pas récupérée par un gain que M6 pourrait faire en arrivant en Belgique. Au total la perte pour la CLT, actionnaire principale de RTL TVI, serait assez grande en acceptant l'entrée de M6. C'est une question de cohérence.

Beaucoup de personnes réclament pour avoir M6. Mais c'est parce qu'ils ne la connaissent pas. Sur M6, ils vont retrouver les mêmes séries que sur RTL ou sur Club.

• Canal+ arrive en Belgique avec son bouquet de chaînes. Ne craignez-vous pas que cela fasse du tort à Club ?

Il est évident que je ne saurais pas vous dire où en sera la TV dans quatre ou cinq ans. J'aurais tendance à dire que la consommation des bouquets de chaînes va concerner en Belgique maximum 140.000 foyers. Donc il y aura toujours un public pour les autres chaînes. Je crois qu'il y aura toujours une place pour les chaînes généralistes.

V.F. ET V.O.

• Fréquemment, les films de Club RTL sont mal annoncés dans la presse (V.O. au lieu de V.F., version plus ancienne ou plus récente...). Pourriez-vous faire en sorte que le service de presse annonce correctement les programmes ?

C'est une bonne remarque dont je tiens compte.

Quant à la disponibilité des V.O. : le problème c'est qu'elles ne sont pas toujours à vendre en Belgique. C'est un problème de droits. L'idée était de mettre la version doublée à 20H30 et la deuxième diffusion en V.O. Chaque studio a des bureaux de vente selon les territoires. Nous, nous dépendons des bureaux installés à Paris. Et normalement à Paris, ils n'ont pas les V.O., celles-ci doivent être achetées au bureau de Londres. Mais de temps en temps, par hasard dans les copies, quelques fois même par erreur, nous obtenons des V.O.

• Diffuserez-vous encore les films au format 16/9 ?

Je vais vous rassurer : cette histoire de 16/9 va bientôt être terminée. Cela a été imposé par la Communauté européenne. C'est encore une grande invention du politique, qui a cru bon de nous imposer le 16/9. C'est en fait subsidier les chaînes pour qu'on s'équipe en 16/9 de manière à ce qu'on puisse vendre des postes 16/9 dans le commerce. J'ai arrêté tout le système parce que les postes 16/9 ne se vendent pas tellement, que le marché n'est pas encore adapté à une norme standard partout. Donc le 16/9, c'est terminé à la rentrée.

C'est à cause de la Communauté européenne qui impose aux diffuseurs de passer un nombre de films en 16/9 pour inciter les gens à acheter un poste 16/9.

Cela fait partie des réglementations de la Communauté européenne. Et maintenant, c'est arrêté parce qu'on se rend compte que c'est un flop pas possible.

En plus de ça, je peux vous dire que les copies en 16/9, ça coûte énormément d'argent et ça enqui-

quine tout le monde. A la RTBF, cela va tellement loin qu'ils font des émissions comme l'Ecran témoin en 16/9.

L'AUDIENCE

• Quelle est votre analyse de l'évolution du CIM, six mois après qu'il ait été modifié ? Est-ce qu'il n'est pas plus défavorable à RTL TVI qu'à la RTBF dans sa nouvelle mouture ?

Il y a eu des problèmes au début. A mon avis, on a fait le panel beaucoup trop rapidement et il n'était donc pas stabilisé. Malgré les consignes que l'on s'était passées mutuellement (on avait décidé de ne communiquer aucun chiffre sur les audiences des chaînes avant trois mois), la RTBF s'est empressée après 4 jours de faire "cocorico". Ça c'est retourné contre elle. Maintenant, le panel est stabilisé. On a repris quasiment les mêmes proportions des parts de marché entre RTL TVI et la RTBF, avec en moyenne une hausse sensible de la RTBF. On pourrait donc dire que le panel est plus favorable à la RTBF qu'il ne l'était précédemment. Mais l'écart entre RTL et la RTBF est de nouveau le même.

On retrouve exactement les mêmes tendances que précédemment tant au niveau des journaux qu'au niveau des magazines qui, à quelques points près, offrent des audiences qui sont exactement semblables à celles que nous avions il y a un an ou deux.

Le pire qui puisse arriver c'est qu'il y ait deux audimétries. Regardez en radio : c'est complètement aberrant d'avoir deux systèmes d'études d'audience. La RTBF a payé 60 millions pour le Radio Scan. La démonstration était qu'ils étaient moins bons que les chaînes privées. C'est vraiment de l'argent gaspillé. Chaque système d'audimétrie, de calcul d'audience, que ce soit en radio ou en TV, a ses failles. On n'est jamais sûr à 100%. Mais à partir du moment où on est tous d'accord pour dire que le mètre c'est 100 centimètres... Nous acceptons le CIM et nous croyons, d'après les études que nous avons, qu'il est le bon reflet de ce que représente aujourd'hui le panel sociologique de notre communauté. Le CIM contrôle si les 750 boîtiers donnent un reflet réel de la population qui évolue dans son contexte culturel.

LA SIGNALÉTIQUE

• Pourquoi passer des bandes-annonces particulièrement sanglantes juste après le Journal de 19H, alors que les enfants ne sont pas tous encore au lit ? Pourquoi ne pas les réserver aux tranches horaires que vous consacrez à des programmes violents comme, par exemple, les soirées de films d'horreur ?

Je prends en compte cette remarque. Vous avez raison. C'est une bonne remarque.

Mais on est reparti dans le débat "qu'est qui est violent et qu'est-ce qui ne l'est pas". Et l'affaire Dutroux ce n'est pas violent, ça ? Qu'est-ce qu'on fait alors ? On n'en parle qu'à 22H30 ? Je vous assure que si les gens ne demandaient que des films à l'eau de rose, je ne montrerais que

ça. Le problème, c'est que quand vous mettez des films à l'eau de rose à 20H, les gens ne regardent plus la TV. C'est dramatique mais c'est comme ça.

• Au mois d'octobre 1996, il y a eu un problème avec un épisode la série "Rex, Chien de Flic" diffusée à 15H...

Vous avez raison. C'était une erreur.

• Comment contrôlez-vous ce qui est mis à l'antenne ?

Il y a un service qui contrôle toutes les séries et tous les téléfilms qui passent à l'antenne, et c'est vrai que "Rex, Chien de Flic" sur le sujet qui a été évoqué ce jour là était une connerie monumentale due à une erreur d'aiguillage. On a cinq mille heures de diffusions par an ! Vous avez totalement raison, la diffusion de "Rex, Chien de Flic" concernant le problème de la pédophilie, était tout à fait malvenu au moment de l'affaire Dutroux. C'est évident, c'était une bêtise, je le reconnais. Ce n'est bien entendu pas volontairement que l'on a mis cet épisode à l'antenne.

C'est vrai qu'elle était malvenue dans le contexte dans lequel on était à l'époque. Mais en elle-même, elle était tout à fait bien traitée puisqu'en fait il y avait un "happy end". Mais c'est vrai que cela a pu choquer des gens que l'on programme cela à ce moment là. J'en suis totalement conscient et donc j'en porte la responsabilité. On a demandé d'être plus vigilants aux contrôles.

• Lors de la "journée violence" qui a eu lieu à l'hôtel Métropole au mois de novembre dernier, vous considérez que la France nous offrait un laboratoire pour la signalétique. Vous vouliez l'analyser pour juger si cet exemple est un bon exemple ou non. En juin 1997, le CSA français a publié les résultats de 6 mois d'enquête qui montrent des résultats beaucoup plus positifs qu'on ne l'imaginait (voir rubrique internet page 5). Qu'allez-vous faire maintenant que ces résultats sont positifs ?

On continue, comme vous l'avez vu, à avertir les téléspectateurs avant les films et les séries, et maintenant que la signalétique fonctionne en France, il faut qu'on se concerte avec la RTBF et Canal+ pour que l'on adopte la même. Parce que sur le câble, il y a TF1, France 2, France 3... Adoptons les mêmes carrés, triangles et boules parce qu'autrement cela va être un bordel pas possible ! Il faudrait une certaine harmonisation de la signalétique. Je suis absolument d'accord si mes collègues de la RTBF suivent. J'en parlerai avec Christian Druitt, ce sera sûrement un des sujets de nos futures conversations.

• L'initiative de cette concertation viendra des chaînes elle-même ou doit-elle partir des pouvoirs politiques ?

C'est mieux qu'on fasse cela entre nous, ça ira plus vite. Cela fait partie des points que l'on doit discuter avec la RTBF, mais il faut au moins qu'on ait une concertation

avec les trois chaînes de la Communauté française. Il faut qu'on soit d'accord d'utiliser la même signalétique. Mais jusqu'ici, comme cela ne s'est pas encore fait, nous on continue à faire des signalétiques, comme vous l'avez vu, qui vont de l'avertissement de la speakerine jusqu'au panneau fixe.

Si les gens regardent tellement la TV, c'est qu'ils ne trouvent pas d'échappatoires ailleurs. Je dis souvent qu'il faut regarder moins la TV mais la regarder mieux. Il faut apprendre aux gens à la regarder. Il faut apprendre aux jeunes ce que c'est que la violence, à choisir un programme à la TV. Il y a bien des cours dans les écoles sur la littérature. Il faut apprendre la différence entre un journal télévisé et la fiction.

J'aimerais bien quand même dire qu'en dix ans, si vous comparez la situation d'aujourd'hui avec celle que nous avons connue, on s'est installé dans un paysage en offrant véritablement une alternative. Et franchement, si vous regardez bien, et je crois que vous le faites, l'ensemble de tous les programmes, finalement, la TV en Communauté française est assez riche. Le choix que l'on a est très diversifié. Il y en a véritablement pour tous les goûts.

Il est vrai que les événements de ces derniers mois ont fait qu'une part plus importante de la population regarde les deux JT (RTL TVi et RTBF) et peuvent faire la comparaison. C'est très bien et cela augmente la concurrence. Le travail qu'on a fait avec "L'Autre Vérité" en 1985 a porté ses fruits : non seulement chez nous, mais aussi à la RTBF. Parce qu'il est évident que la RTBF, à cause de nous, a été obligée de revoir sa manière de faire de l'info. Aujourd'hui, vu l'évolution qu'il y a à la RTBF, nous sommes en permanence obligés de revoir notre manière de faire de l'info. Donc cela crée des remises en questions totales. Et cela, c'est indispensable dans une saine démocratie, ou ce qu'il en reste, mais c'est un autre débat.

Trois décisions

Cet entretien fut utile. A la fin de celui-ci, Jean-Charles De Keyser résuma trois points à propos desquels, suite à notre échange, il actait des décisions :

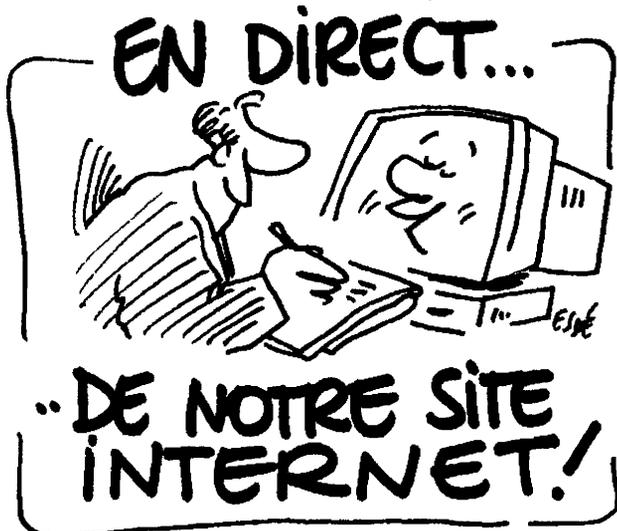
- 1° : Désormais, RTL TVi et Club RTL éviteront de diffuser des bandes-annonces avec moult extraits violents aux heures où les enfants regardent normalement les programmes, et tout particulièrement après le JT de 19H.

- 2° : Le service de presse de Club RTL veillera à annoncer plus correctement le contenu de ses programmes à la presse.

- 3° : Concernant la signalétique anti-violence, le Directeur Général semble convaincu par l'expérience française et souhaite l'importer, avec les mêmes sigles, en Communauté Française. Il désire que la RTBF et Canal+ Belgique participent avec RTL TVi à ce projet qui pourrait se concrétiser rapidement.

Il a l'intention d'aborder ce sujet au cours de ses prochains entretiens avec Christian Druitte, le nouvel Administrateur général de la RTBF.

Nous tenons à remercier la direction de RTL TVi pour cette première.



Le site internet de l'A.T.A. devient progressivement la "mémoire" et le centre de documentation de l'association. Bien sûr, on peut le consulter gratuitement, nuit et jour, partout dans le monde. De nombreux correspondants nous y envoient réflexions et critiques. Notre site devient un nouveau lieu de dialogue. Désormais, aux lecteurs du présent mensuel, nous proposerons le meilleur de ces échanges.

SIGNALÉTIQUE ANTI-VIOLENCE

Une question : la prise de position de l'A.T.A. en faveur de la signalétique anti-violence imposée aux chaînes en France par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel est souvent commentée par nos correspondants sur notre site Internet : **"C'est de la poudre aux yeux ! Les enfants, seuls devant la télé, seront accrochés par ces logos et regarderont encore davantage les émissions déconseillées..."**

Notre réponse : le 19 juin 1997, l'A.T.A. a invité aux Midis de l'Audiovisuel Mr François Hurard qui est le Chef du Service des Programmes du CSA Français. Cette question lui fut posée. Nous vous proposons une mise par écrit de sa réponse :

Trois mois après la mise en place de la signalétique, trois enquêtes furent réalisées.

Les deux premières ont des résultats convergents qui sont fort encourageants pour notre initiative. 80% des personnes interrogées (des adolescents et des adultes) ont bien identifié le système -ce qui n'était pas évident, à l'origine...- et le comprennent. D'autre part, 63% la trouvent utile.

La troisième enquête est encore plus récente. Son panel se compose de 1.800 jeunes de 8 à 14 ans. Nous leur avons demandé s'ils tenaient compte de la signalétique dans leurs choix de programmes : 75% nous ont répondu par l'affirmative. Dans la tranche 8-11 ans, on atteint même le score de 80%. Cette enquête nous a permis également de découvrir que beaucoup de jeunes avaient une attitude responsable vis-à-vis de la violence.

Notons encore que d'autres enquêtes avec des échantillons plus restreints ont été réalisées dans des établissements scolaires. Elles montrent que les enfants en général tiennent compte de la signalétique et que certains même fuient dès qu'ils l'aperçoivent.

Le C.S.A. souhaite, dans les prochains mois, mener une enquête encore plus approfondie pour découvrir si les téléspectateurs tiennent concrètement compte de la signalétique.

Nous avons observé une baisse du nombre d'enfants sur tous les programmes accompagnés d'une signalétique. C'est probablement pour cette raison-là que la diffusion de Jurassic Park sur TF1 a fait un score moins important que celui qui était attendu.

D'autre part, certains films classés "tous publics" par la commission de classification du cinéma ont néanmoins reçu une cote plus sévère pour leur diffusion sur le petit écran. Ceci tend à démontrer que les comités de classification mis en place par les chaînes de télévision travaillent consciencieusement.

Quatre mois après le début de notre expérience, nous avons dressé un premier bilan, au cours d'une réunion qui rassemblait les représentants d'une dizaine d'associations de téléspectateurs ainsi que les directions des programmes des chaînes. Cela a donné un vrai dialogue sans langue de bois bien utile. Nous avons l'intention de prolonger ce type de rencontre à l'avenir. Nous savons également très bien que la mise en place de la signalétique ne règle pas d'un coup de baguette magique le problème de la violence à la télévision.

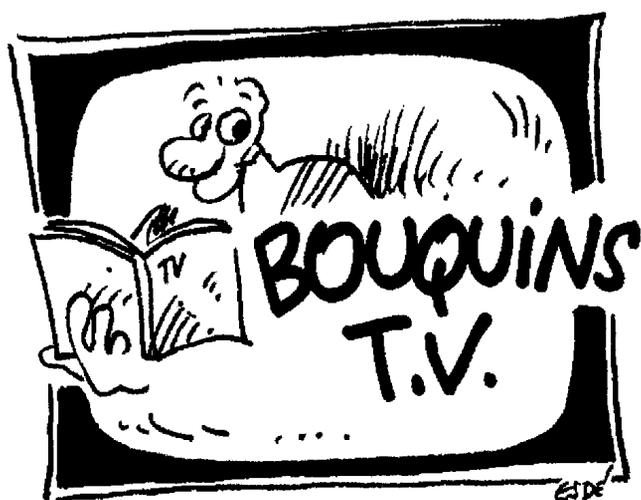
C'est une expérience dont nous allons continuer l'évaluation.

La Commission Européenne a décidé de remplacer la puce anti-violence (il s'agit d'une adaptation du projet américain, à savoir munir les postes de télé d'une puce qui permet aux parents d'empêcher leurs enfants de regarder tel ou tel programme) par une période d'analyse et d'étude des autres systèmes, tels que le nôtre, qui se mettent en place ici et là en Europe.

Si le CSA avait simplement demandé aux chaînes de classer leurs programmes et de respecter certains horaires de programmations, il n'y aurait eu aucune visibilité pour le téléspectateur de cette démarche. Pour nous, le but de la signalétique, c'est d'impliquer les téléspectateurs.

- Question : les chaînes de la Communauté Française de Belgique pourraient-elles utiliser votre signalétique sans devoir vous payer des droits d'auteurs ?

- La signalétique fait partie du domaine public. On souhaite que toutes les chaînes, y compris celles du câble, l'utilisent. L'idée nous vient d'Australie... Nous souhaitons une harmonisation des outils de contrôle de la violence télévisuelle au niveau Européen.



“TF1: UN POUVOIR” par Pierre Péan et Christophe Nick Fayard

Lorsque le Parlement de la Communauté Française, en juin 1997, consacrait d'interminables séances à l'analyse du nouveau statut de la RTBF, divers parlementaires, Daniel Ducarme en tête, commentaient la bombe-best-seller du moment, “TF1, un pouvoir”, une brique de près de 700 pages écrite par Pierre Péan et Christophe Nick.

En mettant en page le présent article, nous suivons en direct les funérailles de Lady Di sur TF1. Décidément, la lecture du livre qui fait l'objet de la présente critique influence notre perception. Comment ne pas sourire au lapsus de l'un des commentateurs de la chaîne privée qui, ce samedi 6 septembre à 10H56, comparant une personnalité anglaise qui fait son entrée dans l'abbaye de Westminster au président de l'assemblée nationale parle de Philippe Seguin... plusieurs mois après que Laurent Fabius lui ait succédé. Décidément, TF1 préfère l'ancienne majorité française ! Et puis, comment ne pas avoir remarqué durant la semaine qui a précédé cet enterrement combien TF1 a critiqué avec une férocité inhabituelle pour elle les paparazzi. L'a-t-elle fait uniquement parce que ceux-ci le méritaient ou également parce qu'au cours de l'automne qui suivra la mort accidentelle de la Princesse pourchassée par les photographes, Patrick Poivre d'Arvor sera jugé pour coups et blessures ainsi que tentative de séquestration d'un paparazzi de Voici qui l'avait harcelé durant l'été 1996... En effet, le présent livre nous a convaincu que, souvent, TF1 utilisait ses émissions d'informations pour négocier auprès de ses téléspectateurs l'image de marque de ses propres “affaires”...

LARGEMENT COMMENTÉ

Ce livre a été largement commenté par la presse écrite, principalement sous son aspect le plus politique. Le pouvoir de TF1 serait tel qu'elle dicterait ses volontés aux décideurs politiques et économiques. Une chaîne de télévision serait-elle capable d'influencer l'élection d'un Président de la République ? Cette thèse est d'autant plus intéressante lorsque l'on sait que Francis Bouygues et ses successeurs dirigent un groupe économique, puissant et

diversifié, qui vit principalement des “commandes publiques” décidées ou influencées par ce même pouvoir politique.

Sur cette thématique, plusieurs chapitres du livre permettent de confirmer les propos de “Gorge profonde”. Sous ce pseudonyme se cache un très proche de l'entourage de Francis Bouygues. “Francis avait le plus grand mépris, affirme ce témoin privilégié, pour les politiques, qu'il savait pouvoir acheter. Avec une chaîne de télévision, il comprend qu'il n'aura plus à les solliciter mais que ce seront eux qui viendront manger dans sa main. Dès cette époque, il avait imaginé comment quelques minutes accordées au JT de 20H à des leaders du tiers-monde aideraient son groupe à obtenir ces marchés...”

Déjà, cet exemple nous explique comment certains sujets sont programmés dans les émissions d'information...

C'est cette trace-là que nous allons poursuivre dans le présent article. Hélas, nous ne pourrions ici vous détailler bien d'autres thèmes passionnants de ce livre écrit dans un style narratif et accessible. Par exemple, comment les hommes politiques depuis Charles De Gaulle jusqu'à aujourd'hui considèrent la fonction des informations sur la Première chaîne française ? Pourquoi le roi du Béton a-t-il pu acheter TF1, comment le CSA vient-il de reconduire cette autorisation d'exploitation de TF1 à l'empire Bouygues ? Comment le groupe Bouygues, sorte de gourou d'une nouvelle “secte” autoritaire, maîtrise-t-il ses journalistes pour que ceux-ci soient totalement et aveuglément au service de ses thèses...

Nous allons nous limiter à une seule thématique qui intéresse tout particulièrement les usagers du petit écran.

Est-ce la réalité que le téléspectateur découvre lorsqu'il regarde les émissions de TF1 ? Ses animateurs ou journalistes préférés sont-ils honnêtes ?

Les choix des sujets ne sont peut-être pas tous nécessairement politiques : tout n'est pas concerté... Il doit bien exister des séquences qui sont sélectionnées un peu au hasard et en fonction des goûts personnels de tel ou tel journaliste qui ne suit pas aveuglément les intérêts économiques suprêmes du groupe Bouygues...

Certains de nos lecteurs seront peut-être étonnés qu'à chacune de

ces questions, le livre de Péan et Nick nous donne de nombreux éléments pour répondre sans ambiguïté : non. Voici quelques exemples

INTIMIDATION

Alain Schmit, un proche de Francis Bouygues, juste après une réunion avec ce dernier, demande au journaliste Jean-Michel Carpentier de s'entretenir avec lui. Il l'emmène dans la rue et voici comment “TF1, Un pouvoir” détaille leurs propos :

- Jean-Michel, comment vas-tu ?

- Bien, mais...

- C'était quoi, le sujet de Nataf, hier, sur Chirac ?

- Pourquoi me demandes-tu ça ? C'était très bien !

- Ecoute... On négocie avec la Ville de Paris. Les sujets que vous faites à l'antenne valent quatre milliards de francs !

- Hein ?

- C'est le montant annuel des contrats entre la Ville de Paris et nous... Mais tu es libre, tu fais ce que tu veux !

Jean-Michel Carpentier a quitté TF1 en 1994 pour France 2.

ET MÊME LES BÉBÊTES...

TF1 espérait que Michel Noir devienne maire de Lyon. Ce dernier l'est devenu. Pierre Botton, le beau-fils de Michel Noir, était son “manager”, l'homme de l'ombre qui a orchestré son ascension, notamment en l'entourant d'une cour de journalistes, parmi lesquels Patrick Poivre d'Arvor.

Extrait de TF1, Un Pouvoir : “...Botton affirme que c'est grâce à la fréquence de ces invitations, cultivant les bonnes relations avec PPDA, que son beau-père avait pu passer en direct au JT de 20 H de TF1 pour annoncer sa candidature aux élections municipales de Lyon. PPDA a nié ce fait, mais sa version n'a pas été entérinée par la justice qui a retenu au contraire la mauvaise foi du présentateur vedette...”

Mais pourquoi Michel Noir ? Ses projets urbanistiques pour Lyon devaient nécessairement intéresser le N° 1 du béton. Il fallait désengorger le centre de Lyon en créant un parking de 10.000 places et un nouveau tunnel pour relier l'A7; il y avait, en outre, pour 18 milliards de projets pour moderniser le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la communauté urbaine...

Comment abattre le candidat qui concurrence Michel Noir ? Pierre Péan et Christophe Nick l'ont découvert : “...TF1 va alors donner à Michel Noir un coup de main dont personne ne sera jamais en mesure d'évaluer le prix : grâce à l'émission la plus regardée du pays, la plus populaire, la plus influente aussi : Le Bébête Show. Comme tout ce que fait TF1, le Bébête Show ne s'intéresse qu'aux stars de la politique : la satire ne vise que les plus connues, évite les gags que seuls les spécialistes ou une minorité pourraient comprendre. Pourtant, à quelques semaines du premier tour, le maire sortant de Lyon, Francisque Collomb, inconnu du grand public, se retrouve plusieurs fois en première ligne. D'abord affublé du doux surnom de “Grand con, Grand colon”, il devient un gag récurrent entre “Kermitterand” et “Barzy”...”

A plusieurs reprises, son âge sera évoqué : “Il est trop vieux”, “Et puis, de toute façon, il a soixante-dix-huit ans...” ou “Tu sais, passé

soixante-dix ans, on n'est plus à l'abri d'une certaine déficience mentale, voire même d'une sénilité précoce... J'en connais même qui retombent en enfance !".

CE NE SONT PLUS DES INFOS

Quand le reportage devient fiction... Le téléspectateur croit découvrir un travail journalistique et ce n'est pas le cas. TF1, Un Pouvoir publie une note de service destinée aux collaborateurs de l'émission "52 sur la Une" rédigée par Jean Bertolino, le responsable de l'unité de programmes Grands Reportages : "...Dans un film, on fait recommencer les scènes mal jouées. Idem pour 52 sur la Une. Les héros de nos reportages sont les acteurs de leur propre vie. Il faut qu'ils sachent la jouer avec authenticité et conviction. Quand ce n'est pas le cas, on leur fait recommencer jusqu'à ce qu'ils soient bons. Et s'ils sont mauvais, on n'hésite pas, on les change. On en prend d'autres. Il faut savoir créer des scènes qui caractérisent le mieux leur vraie nature, et, enfin, il ne faut être ni mièvre, ni superficiel, et se dire qu'aujourd'hui le téléspectateur attend de nous qu'on l'étonne, qu'on le fasse rêver, qu'on l'éveille..."

Il est piquant de signaler que, quelques mois après la parution de TF1, Un pouvoir, la chaîne privée consacrait toute sa soirée du samedi 6 septembre 1997 à un show d'Arthur qui présentait tous les programmes maison de la nouvelle saison, "Les Enfants de la Une".

Les téléspectateurs pouvaient téléphoner en direct ou poser des questions par Minitel. Vive l'interactivité ! Régulièrement, Arthur reprend les questions contenues dans les textes "Minitel" des téléspectateurs qui s'affichent au bas de l'écran. Il ne poursuivra pas cette bonne habitude, vers minuit trente, lorsqu'apparaîtra au bas du petit écran le texte de Bernadette, une habitante d'Aix... Ainsi, bien que présent sur la plateau, Jean Bertolino ne sera pas invité à répondre à la question qui le concerne : "Jean Bertolino (52 sur la Une), n'avez-vous jamais regretté d'avoir diffusé certains de vos reportages ?".

À DROITE TOUTE !

Au début des années nonante, Etienne Mougeotte, lors d'un séminaire, proposa une analyse qui emporta l'adhésion de Patrick Le Lay et Francis Bouygues.

Celle-ci s'appuyait sur un rapport sur les comportements et les valeurs des français : "...Les besoins sécuritaires sont mis en avant : la déstructuration du monde et de la société fait peur, il faut apporter des solutions rassurantes... L'authenticité est décrite comme la valeur cardinale : c'est la terre qui l'incarne, la province des fermes, des collines et des clochers, la France profonde, rurale, éternelle, opposée au monde malsain des banlieues et des grandes villes, cosmopolites et sinistrées, corrompues et métissées, pour tout dire : impures au sens culturel comme au sens biologique. La proximité doit primer sur le reste : il faut parler de ce qui concerne les gens, de leur voiture, de leurs amours, de leurs vacances, de leur argent. Mais, l'essentiel, c'est que TF1 doit désormais apporter des solutions aux problèmes que se posent ses téléspectateurs, car personne ne le fait, surtout

pas les hommes politiques, l'élite, si éloignés du peuple et du réel..."

Les auteurs de TF1, Un pouvoir interrogent sur cette évolution de TF1 le professeur de sémiologie François Jost qui leur en détaille les conséquences : "...Le journal télévisé devient la plaque tournante de la programmation. On y présente des faits sous des angles dits de proximité, "impliquants", qui ne sont rien d'autre que "ce qui fait râler". Il y a des inondations et les assureurs ne remboursent pas. Il y a des politiques et ils s'en mettent plein les poches... Au lieu de laisser les téléspectateurs dans l'angoisse, TF1 répond immédiatement à ces manques dans la suite de ses programmes. La police ne fait rien ? Perdu de vue. Il y a des morts ? Témoin N° 1. On vous arnaque ? Combien ça coûte. Et votre couple ? L'Amour en danger. Même l'Eglise n'est pas bonne ? Mystères. Aux côtés de Bernard Kouchner, on achemine des sacs de riz jusqu'en Somalie. Ouf ! TF1 est là... C'est totalement poujadiste, ça sape fondamentalement l'esprit républicain, ça stimule des pulsions très négatives, mais ça valorise la chaîne, ça la rend indispensable..."

Très intelligemment, cette analyse a été présentée à Catherine Grandcoing. Peu connue du grand public, celle-ci est un des personnages clef de TF1 : "C'est la coupeuse de têtes, la grande prêtresse de Mougeotte (Etienne Mougeotte est le

directeur de TF1) ! Elle fait la pluie et le beau temps !". C'est la directrice du marketing qui réfléchit au type d'émissions et de présentateurs qu'il convient de présenter sur TF1. Découvrant cette analyse, "...elle ne peut s'empêcher de sourire et de noter le nom de François Jost : il enseigne où ? C'est pas mal vu..."

Il est intéressant de constater qu'un changement de programmation sera mis en place lorsqu'il s'agira de ne plus combattre les forces socialistes au pouvoir mais bien d'accompagner le retour de la droite aux affaires avec le Premier Ministre Edouard Balladur... "Il faut en finir avec la "sinistrose", mettre en valeur une France qui se construit... La misère disparaît des écrans... Les deux pigistes spécialisés dans les questions sociales ne sont pas intégrés, on leur demande de partir. Il s'agit de Michael Darmont, aujourd'hui à France 2, et Marie-Noëlle Himbert, sur France 3..."

TF1 : pour la droite, contre la gauche... Faudrait le prouver. Les exemples regorgent presque à chaque page du livre : "...Lorsque le juge Van Ruymbecke perquisitionnait au siège du PS, TF1 était en direct sur le trottoir de la rue de Solferino. Lorsque le même juge s'invite à nouveau, mais, cette fois, au siège du PR, TF1 n'envoie qu'une équipe pour le cas où la scène tournerait mal, mais il n'y aura pas d'images au 20H". ►

LES MIDIS DE L'AUDIOVISUEL

La 18ème séance des "Midis de l'audiovisuel" se déroulera le

mercredi 24 septembre de 12H30 à 14H,
au Forum de la Fnac Bruxelles
à City 2, Rue Neuve.

LA SURENCHÈRE MÉDIATIQUE

**Marc Moulin nous présentera son nouvel essai
"La Surenchère - L'Horreur Médiatique"
(Editions Labor)**

Marc Moulin est avant tout musicien. Fan de Miles Davis depuis toujours, il a créé et participé à diverses formations de jazz. Il a également produit et écrit de nombreux titres pour Lio ou Alain Chamfort. Adeptes du second degré, on lui doit autant la coulante Banana Split que le légendaire Eurovision de Téléx!

Plus récemment, il s'est davantage orienté vers l'humour politique et absurde ainsi que la littérature, voire l'essai théâtral.

De tout temps, il a exercé à l'intérieur de la RTBF: animateur et producteur de différentes émissions de radio, conception de "Radio Cité" qui donna naissance ensuite à "Radio 21", réflexion sur la programmation musicale, participation aux émissions radio et télé de Jacques Mercier, membre du jury de "Pour la gloire"...

Son nouvel essai dissèque "la surenchère" qui pénètre tous les rouages de la société, les mœurs et la mentalité. Leur cause essentielle? La télévision, mère de la surenchère...



CASSE-CROUTE GRATUIT

L'entrée est gratuite et une collation sera offerte
aux personnes qui annonceront leur venue
au plus tard la veille de l'activité, au 02/ 209 22 27.

DEUX TRAITEMENTS DIFFÉRENTS

Certains extraits du livre ne peuvent nous laisser insensible. Un vrai cours concret d'éducation aux médias qui nous permet de prendre un distance par rapport au petit écran. "...Un des chefs de l'information de TF1 nous expliquait ainsi le type de consignes données par Etienne Mougeotte : "Pour ce qui est de la bataille sur l'avortement : s'il s'agit de commandos anti-avortement, on fait un sujet. S'il s'agit d'une manifestation en faveur de l'avortement, on se contente d'une brève...". Comment croire qu'un tel systéma-

tisme ne soit que l'expression d'une demande du public ?

A moins que la direction de TF1 ne nous explique qu'une campagne publicitaire n'a aucun impact sur les ventes d'un produit, comment croire que la première chaîne n'est pas devenue en France un des principaux vecteurs d'une certaine radicalité politique à droite ?..."

L'IMMIGRATION...

La thèse de Pierre Péan et Christophe Nick prend bien entendu toute sa dimension lorsqu'ils analysent les reportages liés à l'immigration : "...Après l'arrivée du tandem Carreyrou-Namias à la direction de l'information, les aspects socio-culturels de la question de l'immigration disparaissent presque complètement. Ils sont remplacés par les aspects répressif et judiciaire... Sur l'ampleur de l'immigration clandestine, le ministère de l'Intérieur ne signale pas de différences statistiques notables entre les années 70, 80 et 90. Pour TF1, en revanche, c'est l'explosion. On comptait déjà 30 sujets sur ce thème dans la première période; il y en a eu 69 dans la deuxième et 43 durant la troisième..."

TF1, Un pouvoir propose d'autres chiffres qui font peur.

"...TF1 a réalisé 1.299 sujets parlant de l'Islam : 148 ont été diffusés entre la création et la privatisation de la chaîne, soit un par mois en moyenne. Depuis la privatisation jusqu'au 15 mars 1995, la rédaction en a diffusé 1151, soit un tous les trois jours en moyenne. Sur ces 1.151 sujets, il apparaît que :

- 420 associent islam et terrorisme, soit près de 40% ! Parmi eux, 154 traitent de la violence et de l'islam; 88 de l'islam et des otages;

- 410 sujets ont eu trait à l'islam en France : 255 portent sur le terrorisme, 25 sur la criminalité, 154 sur islam et violence, etc."

INTIMIDATION (BIS)

Bien sûr, on trouvera toujours des contre-exemples aux thèses développées dans ce livre. Mais les actes de dissidence à la ligne éditoriale de TF1 seront lourdement sanctionnés.

Voici un exemple d'intimidation d'une journaliste qui avait courageusement fait son travail. A trois jours du deuxième tour des élections présidentielles de 1988 (qui seront remportées par François Mitterand), Jacques Chirac, le candidat et premier ministre de l'époque, tente -en vain d'ailleurs- de se rendre populaire par quelques coups médiatiques dont la libération musclée des otages de la grotte d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie. Bilan : dix-neuf Kanaks massacrés.

Alors éditorialiste à TF1, Arlette Chabot commente, sur antenne : "...Opération réussie, avec quand même 19 morts".

Etienne Mougeotte interpellera ainsi en public la chef du service politique : "J'estime parfaitement scandaleuse la propagande faite à l'antenne, cette présentation des faits : vous avez présenté des assassins comme des victimes !". Quant à Patrick Le Lay (le Président de TF1), il prendra à partie Arlette Chabot devant de nombreux témoins : "Non, madame, l'ordre, c'est l'ordre, et les représentants de l'ordre, ce sont les gendarmes !".

Aujourd'hui, Arlette Chabot travaille à France 2.

PROGRAMMER POUR S'ENRICHIR

Il n'y a pas que le secteur de l'information qui subit des pressions. TF1 a créé des sociétés qui coproduisent des disques, des films, des K7 vidéo...

Bien entendu, ce sont les produits de ces filiales qui sont programmés prioritairement sur antenne. Le public n'a donc plus droit à découvrir la diversité de la création avant de faire ses choix !

Comment TF1 abuse-t-elle de sa position hégémonique pour promouvoir ses films "maison" ? "...Au moment de leur sortie en salle, on sature ses émissions avec les acteurs des films que l'on a coproduits. Si la bande-son du film contient d'aventure une bonne chanson, on "matraque" l'interprète. Voilà comment Tonton David, prototype du rappeur français interdit d'antenne à TF1 (Noir, rasta, air voyou, langage scandaleux), se retrouva du jour au lendemain propulsé sur le plateau de Poivre et dans toutes les grandes émissions de la chaîne : sa chanson Chacun son Destin constituait la bande-son du film Un Indien dans la Ville, coproduit par TF1-Films et triomphe de l'hiver 1995. "Une Musique", filiale TF1 d'édition musicale, éditait le CD. Lorsque la cassette sortit en boutique vidéo, l'opération fut relancée dans les émissions de jeux (gagnez la cassette en appelant le 36 68 12 34, par exemple, à 3,75 francs la minute : tout bénéfice pour TF1-Entreprise, qui gère les droits télématiques...). TF1 est ainsi devenue une machine multiforme à générer de l'argent..."

MÊME L'HUMANITAIRE

Lorsque ce qu'on présente comme des opérations humanitaires s'imbrique dans pareil engrenage, le cynisme atteint son comble : "...Dominique Cantien, directrice de l'unité de programmes Divertissements, accessoirement directrice de la filiale d'édition musicale Une Musique, réclama à Jean-François Bizot, directeur d'Actuel, un pourcentage sur les droits d'édition d'un disque qu'il voulait sortir pour soutenir les dissidents chinois, en échange bien sûr d'une programmation privilégiée à l'antenne..."

IAM : UNE ERREUR !

Les téléspectateurs pourraient croire que le groupe de rap marseillais IAM était apprécié par la rédaction de TF1 qui a programmé un reportage les concernant au JT de 20H du 1er décembre 1994... Pierre Péan et Christophe Nick expliquent la vraie raison de cette programmation : "...Ce sujet, passé en fin de journal (à 20H36) a été diffusé uniquement parce que France 2 était alors engagée dans une sourde bataille pour terminer son 20H après celui de TF1. En effet, le premier qui termine provoque un zapping massif sur la chaîne concurrente, qui garde alors les nouveaux venus, le temps du tunnel de publicité qui suit le Journal. L'allongement de la durée des journaux s'explique par cette règle simple de la concurrence audiovisuelle. Arrivé à 20H35 ce jour-là, Robert Namias qui était rédacteur en chef, a fait "sortir" le seul sujet qui traînait au service Culture depuis des semaines : les rappeurs marseillais. Furieuse de découvrir qu'il s'agissait de Noirs et d'Arabes, alors que le

Annuaire

Vous saurez tout, tout, tout...

Tous les deux ans, paraît une nouvelle édition de l'annuaire de l'audiovisuel de la Communauté Française de Belgique. L'édition 1997, la sixième, se compose de 2 volumes, soit près de 700 pages en tout.

Les deux tiers de cet annuaire sont consacrés à un état des lieux de l'audiovisuel de notre Communauté : extraits de la législation, statistiques, articles de réflexion, perspectives pour l'avenir. Les secteurs abordés sont : audiovisuel et consommation privée; l'équipement et le câble; les chaînes et réseaux; la publicité; les satellites de télécommunication et les nouvelles technologies; le marché de la musique enregistrée; les aides publiques européennes et de la Communauté française; l'activité cinématographique; le marché de la vidéo commerciale; la Médiathèque de la Communauté française.

Tout ce travail extrêmement bien documenté et illustré est complété par un répertoire d'adresses bien fourni concernant tous les secteurs évoqués ci-dessus. Un index alphabétique complète un index classé par secteurs d'activités.

Il s'agit d'un travail de Titan parfaitement réalisé et drôlement utile, dirigé par Henri Ingberg et coordonné par Paul Carael et René Schaeafs, avec la collaboration de nombreuses personnes qui travaillent à la direction de l'audiovisuel.

Chers téléspectateurs actifs, voilà une base de données indispensable pour mener à bien vos revendications, en connaissance de cause.

Annuaire de l'Audiovisuel 1997 (tome 1 et 2)
Distribution : Edimédia
Rue Victor Allard, 79
1180 Bruxelles
Tél. : 02/ 376 00 99
FAX : 02/ 376 43 23
E-mail : cobaux@innet.be

sujet était déjà lancé, la direction de la rédaction a alors exigé que toutes les autorisations de tournage des sujets du service Culture soient désormais contresignées par elle..."

COMPLAISANCE TROMPEUSE

Le sport ne sort pas non plus indemne de ses liaisons dangereuses avec TF1, dont Bernard Tapie est l'un des actionnaires aux côtés des Bouygues... Il dirige l'Olympique de Marseille (OM) lorsqu'éclate l'affaire dite "OM-Valenciennes". Ce jour-là, on découvre dans un jardin 200.000 FF versés pour corrompre des joueurs... A quel traitement de cette information les téléspectateurs auront-ils droit ? "...La rédaction de TF1 est alors en séminaire. A Paris, la permanence est assurée par David Pujadas. Il rapporte les faits. Tapie regarde le Journal. Il se trouve chez Le Lay, dans son salon de la maison de Dinard. Leur sang ne fait qu'un tour. Le Lay téléphone à Carreyrou, en plein séminaire. Il faut un homme de confiance pour corriger le tir. Jean-Pierre About est tout désigné. Le samedi, à 20H, il donne une nouvelle version de l'affaire, beaucoup plus complaisante... Il n'y a aucune preuve de culpabilité. Il serait regrettable que l'OM, ce club champion de France et d'Europe, qui fait tant rêver les Français, soit éclaboussé par des magouilles et des règlements de comptes. Honteuse, la rédaction se rebiffe dès le lundi matin. Poivre impose un traitement plus décent à un Le Lay déchainé. Mais le ton de la chaîne, sur cette affaire, n'appartient plus à la rédaction. Le service des sports prend le relais : Tapie est un martyr; Marseille, une victime..."

1 OU 13.331 SUJETS !

Un citoyen qui n'aurait comme source d'information que TF1 peut-il avoir une vision du monde qui correspond à la réalité ? Les deux auteurs du livre ont recensé le nombre de sujets consacrés à tel ou tel pays par TF1 depuis sa création en 1975 et jusqu'à la fin 1994. Le résultat démontre une américanisation à outrance, avec 13.331 sujets. Viennent ensuite : l'URSS et la Russie avec 5.777 sujets; la Grande-Bretagne avec 4.634 sujets...

L'Afrique totalise 2.945 sujets.

Et Timor ? Un seul sujet. "...Un pays occupé depuis 1975 par une armée étrangère, ayant subi un génocide au cours duquel près de la moitié de la population fut assassinée, l'autre moitié déportée... (Timor) n'a fait l'objet que d'un seul sujet en vingt ans... (Timor) qui eut droit aux honneurs de TF1, le 12 octobre 1989, parce que le Pape Jean Paul II y faisait escale..."

Dans le mensuel "Entrevue" du mois de septembre 1997, Nahida Nakad, une journaliste de TF1, explique ainsi cette absence de séquences consacrées au Timor : "Le problème, c'est qu'on ne peut pas s'y rendre avec nos caméras..."

La télévision est-elle incapable de présenter pareille information d'une autre manière : avec des illustrations, des interviews d'historiens, etc. ?

7 SUR 7

Voici une dernière information qui n'est pas extraite de "TF1, Un pouvoir", et pour cause... TF1 n'a pas annoncé à ses téléspectateurs la sortie du livre de Péan et Nick... Elle qui a l'habitude de présenter les livres

qui se vendent bien... TF1, Un pouvoir est de ceux-là, heureusement.

Le 6 juillet dernier, l'émission 7 sur 7 terminait sa carrière. Dans la rétrospective des bonnes répliques qu'Anne Sinclair avait suscité auprès de ses invités, on eut droit à un extrait de son émission où elle avait

accueilli Francis Bouygues. Le patron de TF1 expliqua que ce n'était pas du tout par besoin de pouvoir qu'il avait racheté TF1...

Après la rediffusion de cette déclaration, Robert Namias qui interviewait Anne Sinclair ne lui a pas demandé de commenter cet extrait...



Le CSA français donne raison à un membre de l'A.T.A.

France 2 : maladresse et inculture !

L'A.T.A. a également des membres en France.

L'un d'entre-eux nous demande de publier la pression qu'il a entreprise, durant cet été, auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) Français.

LA PLAINTE

Le 13/07/1997, l'un de nos membres français porte plainte auprès du CSA contre France 2 à propos de l'émission "Passe à ton voisin" diffusée le 11/07/1997.

A : Les faits : ...A 18H57, le présentateur Alexandre Presle interroge le candidat Augustin qui porte un sac plastique transparent sur la tête en guise de préservatif, tel un gage. Un dialogue s'ensuit :

- Alexandre Presle : Tu as le choix entre passer pour un homosexuel et tu l'enlèves, ou tu es un homme fort, enfin un homme... et tu le gardes (ton amusé, rire du public).

- Augustin : Au risque de passer pour une tarlouze, je l'enlève (rire du candidat et du public).

B : L'interprétation de ce passage de l'émission par le plaignant : "Remplaçons homosexuel par juif, sac par barbe et tarlouze par Youpin. N'a-t-on pas là tous les ingrédients du racisme ordinaire, d'une provocation gratuite, la haine ordinaire de l'Autre ?"

C : Trois questions sont posées au CSA français :

- 1° : Fait du hasard, le même 11 juillet 1997, le quotidien Libération publie dans son article sur le rapport Truche, des extraits de sa propre charte déontologique qui permet à ce quotidien de prendre "...chaque jour le parti du citoyen et de ses droits contre toutes formes d'injustices et de discriminations, individuelles ou collectives..."

Question : France 2 est-elle régie par une charte déontologique ? Si celle-ci existe, que précise-t-elle exactement à propos de la discrimination des minorités ?

- 2° : Considérez-vous que dans le cas présent, il y a faute ?

- 3° : Dans le cas d'un dessin animé avec des scènes de sadisme diffusé naguère par l'émission de Dorothee sur TF1, le CSA avait contraint la chaîne privée à diffuser

un communiqué juste avant le début du journal télévisé de 20H. Je constate que jusqu'à présent aucune sanction analogue n'a été prise à l'encontre des chaînes publiques.

Ce n'est pas la première fois que des comportements primaires et dégradants envers telle ou telle minorité se produisent dans le paysage audiovisuel. Ne serait-il pas temps d'aller plus loin qu'une simple réprimande à la chaîne et de lui infliger une sanction publique qui aurait des effets préventifs pour la suite ?

Question : Le CSA ne pourrait-il pas exiger que France 2 diffuse un communiqué d'excuse et explicatif sur l'affaire qui nous occupe ?

RÉPONSE DU CSA

Le 8/08/1997, Au nom du CSA, Mme Anne Durupty envoie la réponse suivante :

"...Cette remarque, très désobligeante pour le public homosexuel, n'était certainement pas conforme à l'éthique d'une chaîne de service public qui doit, ainsi que le rappelle le préambule de son cahier des missions et des charges, attacher une attention particulière au respect du public et de façon plus générale au respect de la personne humaine et de sa dignité.

Elle est néanmoins certainement bien plus le fruit d'une maladresse ou d'une inculture que d'une volonté délibérée de stigmatiser une partie de la population en faveur de laquelle la chaîne s'attache généralement à faire passer un message de tolérance.

Le Conseil a cependant transmis votre courrier à la direction de la chaîne en lui demandant de renforcer sa vigilance à l'égard de cette émission et de veiller à ce que de tels manquements ne se reproduisent pas à l'avenir..."

CONCLUSIONS DU PLAIGNANT

Dans la réponse du CSA, il est question de "maladresse et inculture".

Entre 19H et 20H, sur la première chaîne publique française, ne pourrait-on pas embaucher des personnes "adroites" et "cultivées"...

De plus, puisque l'émission était en différé, la chaîne aurait pu retirer le passage litigieux au montage.

DOSSIER SPÉCIAL

Le zapping de l'Année Blanche

Dix pages pour analyser comment les chaînes de télévision ont médiatisé les événements qui secouent la Belgique depuis l'été '96.

Mais qui donc médiatise actuellement un travail d'investigation qui analyse concrètement la manière dont nos chaînes de télévision ont relaté, depuis plus d'un an, les événements liés à la disparition ou l'assassinat d'enfants ?

Si l'on excepte la parenthèse où tout le monde s'est excité sur le pour et le contre de la diffusion en direct de la Commission d'enquête, il faut bien convenir qu'il a fallu attendre cet été pour que ce thème soit enfin abordé dans sa globalité. Mais de quelle manière !

Notre terrain d'analyse fut principalement les articles parus sur ce sujet dans *La Libre Belgique*, *Le Soir* et *Téléoustique* ainsi que le journal télévisé spécial de près de trois

heures, "Une année en noir et blanc", diffusé le 14 août 1997 par la RTBF.

PREMIÈRE PARTIE

La télé et la presse parlent mal de la télé

NE PAS FÂCHER LES TÉLÉS !

A l'image du témoignage du spécialiste-repère que tous les médias se sont arrachés à ce moment-là, celui de Gabriel Ringlet, vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain, également membre du comité de soutien des parents, nous eûmes droit à des propos pas inintéressants mais très (trop) généraux... Faut-il infor-

mer avec émotion ou raison ? Les journalistes peuvent-ils prendre parti ? Où commence et se termine la pudeur ? Faut-il appliquer tout ce que les parents demandent ? Dans chaque rédaction, les brebis galeuses côtoient probablement de très bons journalistes. Etc.

Bref, des propos onctueux et généreux, qui ne mangent pas de pain, qui ne fâchent personne (très utile, lorsqu'on veut être réinvité à d'autres occasions sur un plateau TV...) et qui surtout, hélas, ne font pas avancer le schmilblick.

«Les journalistes s'interrogent beaucoup plus qu'on ne l'imagine sur ce dont nous parlons ce soir, expliquera Gabriel Ringlet à la RTBF. Il y a d'importants débats actuellement au sein des rédactions. C'est très positif. Je souhaiterais simplement que les débats soient publics. Il faudrait que les médias osent leur autocritique ▶

Un an après : RTBF et RTL TVi

Le 14 août 1997, la RTBF a prolongé pendant près de trois heures son JT de 19H30 par une émission spéciale intitulée "Une année en noir et blanc" qui sera vue par 330.000 téléspectateurs, au cœur de l'été (3ème place du Hit hebdomadaire du CIM, après les 2 premières places qui sont occupées, comme à l'accoutumée, par les JT de RTL TVi et de la RTBF, ou vice-versa).

Thierry Bellefroid présenta ainsi l'émission : «Nous allons jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, pas par nostalgie bien entendu, pas par voyeurisme non plus, mais nous allons essayer de dépasser l'émotion et de comprendre ce qui s'est passé depuis le 15 août 1996. Comprendre, (Thierry Bellefroid lit ses notes) c'est aussi tirer des conclusions et des leçons, et puis aussi surtout tenter de voir ce que l'avenir nous réserve».

Voilà une façon utile et digne du service public, d'ailleurs encouragée par la présence de nombreux parents des enfants disparus ou assassinés, de commémorer l'anniversaire de la libération de Sabine et Laetitia. Bravo ! Globalement, l'émission a respecté ce cahier des charges.

Comme le dirait Dominique Wolton, la notion du temps est devenue très préoccupante à la télévision. L'émission devait durer deux heures - ce qui n'est déjà pas si mal - et se prolongea pendant près de trois heures. Donc, on avait le temps... Eh bien, non. Pas du tout. Probablement que trop d'invités étaient prévus et, d'autre part, la peur du zapping contraint le meneur de débat à empêcher de vrais échanges ou de trop longues, et parfois passionnantes, interventions, de se développer.

Dès le démarrage de l'émission, on sentait déjà cette tension du temps. Carine Russo qui tenait des propos pertinents et d'actualité, en dénonçant le cas d'un congé pénitentiaire qui venait d'être accordé à un abuseur qui risquait de côtoyer pro-

chainement en rue son ancienne victime, à deux reprises dans la même intervention, comme si elle n'aurait pas le temps d'expliquer ce cas qui lui tenait à cœur, a dit : «si vous avez deux minutes...». Le stress du manque de temps ne s'accorde pas avec la notion même de service public : un invité, pour aller plus vite, devra schématiser, voire caricaturer son propos. Ceci rendra vain bien entendu toute communication, parce qu'un autre invité ne réagira pas par rapport à la pensée réelle, mais par rapport à la forme dévoyée de l'intervention du premier intervenant...

Ce problème n'est pas simple à régler mais il est là. Constamment. Aux deux tiers de l'émission, certains invités commencent à s'impatienter. La caméra nous montrera, pendant que le neuropsychiatre Yves Depauw disserte pendant six minutes, Françoise Tulkens et Maître Hissel regarder discrètement leur montre... Et Serge Moureau introduira sa réponse par : «Rapidement, si vous voulez...».

QUESTIONS INUTILES ?

Comme il est bien entendu impossible de faire réagir tout le monde lorsqu'on réunit un panel d'une vingtaine d'invités, il y a donc des frustrations. En conséquence, les invités prennent l'habitude d'écouter la question du journaliste mais refusent d'y répondre dans la première partie de leur intervention... Et souvent, ils ne nous proposent que cette première partie... où ils improvisent sur les thèmes qui leur tiennent à cœur. Il ne faut pas se cacher la tête dans le sable. Cela se produit de plus en plus souvent. Alors, le journaliste doit-il devenir autoritaire ? Faut-il donner davantage d'espaces de liberté "carte blanche" aux invités ? Le problème est posé.

Il a fallu attendre presque la fin de l'émission pour que Vincent Decroly rappelle que les ministres

avaient été fort soucieux de bien communiquer à la télévision, quelques jours plus tôt, lors de la catastrophe du meeting aérien d'Ostende. Le député expliqua ensuite aux téléspectateurs qu'il avait appris "tout à l'heure" que les mêmes ministres avaient été invités à débattre sur ce plateau mais "qu'ils n'avaient pas voulu venir". Il nous semble que les téléspectateurs auraient eu droit à connaître cette information dès le début de l'émission. Ce manquement de Thierry Bellefroid est d'autant plus grave que Pascal Vrebos pour Controverse (RTL TVi) ou le tandem Jean-Claude Defossé/Bernard Wathélet pour Les Pieds dans le Plat (RTBF) pratiquent ainsi assez systématiquement, et donc le téléspectateur peut croire qu'il s'agit d'une règle désormais normale. C'est également une arme habile pour s'opposer à un certain absentéisme de personnalités qui n'ont pas intérêt à débattre de certains sujets, à certains moments, avec certains autres invités ou avec certains journalistes...

A RTL TVi, un JT spécial fut programmé à 19H, le 17 août 1997, jour anniversaire de la découverte des corps de Julie et Mélissa.

Le programme fut court (environ une demi-heure) et sobre. Il s'agissait d'un dialogue en plein air, dans un jardin, entre la journaliste et l'avocat ainsi que les papas de Julie et Mélissa. Certains reportages étaient informatifs, voire pédagogiques. Ainsi, une interview détaillée du travail d'un enquêteur de Neufchâteau permettait de découvrir l'ampleur des travaux des enquêtes actuellement en cours.

Ainsi, les JT anniversaires nous ont permis d'éviter le pire... qui, lui, a resurgi quasi quotidiennement dans les JT de cette fin d'été où l'on rediffusait très régulièrement les archives des événements qui s'étaient déroulés juste un an plus tôt : l'enlèvement de Laetitia (le 9 août); la découverte des corps de An et Eefje (le 3 septembre); etc.



Esdè

publique». C'est très joli, tout cela. Mais pourquoi n'avoir pas concrètement proposé un lieu et une date pour permettre à ce débat d'être public ?

Chaque fois que la profession des journalistes est remise en question, voire menacée, depuis le faux charnier de Timisoara, elle calme le jeu en affirmant qu'elle réfléchit. Mais jamais, on ne nous détaille quelles évolutions vont affiner les règles déontologiques, ni quels moyens on mettra en œuvre pour que celles-ci soient appliquées.

DEUX EXEMPLES POUR LA PRESSE ÉCRITE

Lorsqu'on énonce ces beaux principes, il faudrait peut-être les illustrer de cas concrets...

Les exemples que nous avons relevés dans les sources citées plus haut sont très peu nombreux et concernent tous la presse écrite !

Le dossier de Télémostique nous apprendra ainsi, grâce au témoignage de Benoît Grevisse, chercheur à l'Observatoire du récit médiatique de l'UCL, que le dérapage du Soir (avoir titré à la une qu'on allait retrouver les corps d'An et Eefje, ce qui se révéla vrai, mais l'annonce était prématurée et était publiée avant que les enquêteurs aient eu la possibilité de prévenir les parents concernés) était actuellement nié par cet organe de presse : "...il n'y a plus moyen, note-t-il, de se procurer ce numéro-là...".

D'autre part, dans l'émission "Une année en noir et blanc" de la RTBF, Gino Russo citera l'hebdomadaire Le Vif l'Express : «...Il y a plusieurs sortes de journalistes. Il y a ceux à qui je peux parler pendant des heures et ne rien dire... Et il y a ceux à qui je parlerai pendant 5 minutes et à qui je dirai quelque chose... J'ai vu des dizaines de journalistes qui ont écrit sur notre compte alors que je ne les avais jamais rencontrés».

Maitre Hissel, l'avocat des parents de Julie et Mélissa, poursuit sur le même ton : «Derrière cela, il y a des rapports de force, des stratégies que des gens dirigent. La presse devrait constater pour elle-même et admettre pour l'extérieur qu'elle aussi fait partie comme acteur et comme sujet de ces stratégies et de ces rapports de force». Un éditorial du Vif l'Express répliquera en affirmant que ce n'est pas vraiment faire du journalisme que d'écrire des articles qui iraient toujours dans le sens des intérêts et des souhaits des parents.

TÉLÉS SANS NOM !

Chaque fois qu'il sera question d'une problématique liée à la télévision, aucun nom précis de chaîne ne sera cité.

Dans La Libre Belgique, Gabriel Ringlet est ainsi questionné : "Le jour de la découverte des corps de Julie et Mélissa, une journaliste de télévision, qui se trouvait devant la maison des Russo à Grâce-Hollogne, n'a pas pu maîtriser son émotion et a pleuré sur antenne...". Le Vice-Recteur de l'UCL ne précisera pas, dans sa réponse, pour quelle chaîne travaillait ladite journaliste.

Autre exemple : Laurent Arnauts, l'avocat de la famille Benaissa, également dans le JT spécial de la RTBF du 14 août, ne citera pas non plus les noms des responsables des chaînes qu'il conteste : «...Au moment de l'arrêt Connerotte, au moment où toutes nos élites bien pensantes disaient que décidément le peuple était trop émotionnel et ne comprenait rien à rien, et en particulier ne comprenait rien au droit, j'ai suggéré à différents responsables de chaînes télévisées, tant du Nord que du Sud du pays (NDLR : il s'agit d'une critique négative : les chaînes ne sont pas nommées, il y a globalisation), de faire au moins un reportage, une émission informative fut-ce d'une ou de deux heures qui permette d'expliquer aux gens ce qu'est le fonctionnement du droit, d'expliquer nos institutions judiciaires, d'expliquer des concepts tels que la présomption d'innocence, élémentaires peut-être pour un avocat mais pas pour 80% de la population... Tout cela n'était pas possible pour cause d'audience. J'ai été très heureux, mais également très déconcerté, de découvrir qu'ultérieurement la RTBF (NDLR : il s'agit d'une observation plutôt positive : la chaîne est nommée) pouvait dégager des plages horaires incommensurables pour retransmettre en direct les réunions de la Commission Verwilghen ! Donc, je crois qu'il y a là, effectivement, une très grosse analyse à faire au niveau du rôle de la télévision, en particulier, parce que je crois que les journaux ont mieux joué leur rôle à ce niveau-là... Et, sur ce thème-là, je n'entends toujours pas de critique...».

PAS DE QUESTION...

On peut aller plus loin et se demander si le média télévisuel, peut-être inconsciemment, fait tout pour qu'un travail d'autocritique concrète ne se fasse pas.

Reprenons ce JT spécial du pre-

mier anniversaire de la RTBF, qui, par ailleurs ne manquait pas d'intérêt.

L'intention est claire, au départ. Le communiqué de presse annonce qu'une des trois parties de l'émission permettra aux spécialistes, en compagnie des parents, d'analyser notamment les comportements des médias.

Thierry Bellefroid, le journaliste qui anime le débat, donnera la parole à Gino Russo, Maître Arnauts, Gabriel Ringlet, Jean Denis Lejeune, Marie Noëlle Bouzet, Maître Hissel et Guy Haarscher.

Et pourquoi pas à Carine Russo, qui était assise devant lui, au premier rang ? Impossible de l'ignorer pourtant, elle qui a publiquement remis en question le fonctionnement même de la télévision, dans une carte blanche qu'elle a pris l'initiative d'écrire pour Télémostique. L'hebdomadaire y consacra deux pleines pages et l'annonça en couverture de son numéro daté du 4 décembre 1996 sous le titre "Le cri de colère de Carine Russo". Ce n'est pas rien...

La maman de Mélissa citait des ▶

Ce dossier...

Nous avons achevé l'écriture du présent dossier le 7 septembre 1997. Une suite pourra être envisagée ultérieurement.

L'A.T.A. a l'impression de mener sa propre "Marche blanche" dans l'audiovisuel, à sa façon, depuis près de 3 ans. Elle a tenu à ne jamais récupérer le combat des parents.

Elle a préféré attendre un an plutôt que de publier tout de suite son analyse, afin de proposer une réflexion plus dense. Cela nous a demandé beaucoup d'énergie !

Le présent dossier a été conçu afin que les enseignants débrouillards puissent avoir une base de réflexion et de documentation pour réaliser une ou plusieurs séances d'éducation aux médias auprès de leurs élèves.

L'A.T.A. a participé activement à la préparation de l'émission Arrêts sur images de la Cinquième sur la médiatisation de l'affaire Dutroux et Consort.

Enfin, l'A.T.A. aimerait recevoir vos commentaires et critiques sur le présent dossier.



Ce numéro de "Comment Télé-Vous ?" a été écrit, mis en page et envoyé par un collectif de bénévoles :

Paula Bouchez,
Marie-Louise Diovisalvi,
Nathalie Dunkelmann,
Benoit Goossens,
Véronique Hariga,
Bernard Hennebert,
Gilles Lenoble,
Nicole Mertens,
Pierre Ravach,
Patrick Sénéart.

Les illustrations sont réalisées par Esdé.

L'A.T.A., C'EST QUOI ?

Née le 6 janvier 1994, l'A.T.A. est une ASBL pluraliste qui a pour objectif la promotion d'une évolution humaniste du paysage audiovisuel. Sa maxime est : "informer pour agir".

COMMENT DEVIENT-ON MEMBRE ?

L'A.T.A. n'est pas subsidiée. Ses activités sont financées par ses membres. "Comment Télé-Vous ?" est l'organe mensuel de liaison des membres de l'A.T.A. Les membres sont également invités à participer à d'autres activités de l'association. Ainsi, l'année dernière, ils ont pu assister gratuitement à des projections privées de "Pas vu à la télé" de Pierre Carles (censuré en France par CANAL+) ou "Le Jeu de la Vérité" de Patrick Sabatier avec Chantal Goya (interdit de rediffusion), etc.

La cotisation des membres est fixée à 1200 FB/an (600 FB/an pour les étudiants et les chômeurs, prière de joindre une preuve photocopiée à l'appui). La majorité de nos membres ouvrent un ordre permanent de 100 FB/mois. Sur simple demande, nous pouvons vous envoyer un bulletin à cet effet qu'il vous suffira de remplir et de transmettre à votre banque. Vous ne voulez pas devenir membre de l'A.T.A. mais vous désirez seulement vous abonner pendant un an à notre mensuel "Comment Télé-Vous ?"... Cela vous coûtera 2.000 FB/an. Le compte de l'A.T.A. ASBL (Rue Américaine, 106 à 1050 Bruxelles) est le 001-0837560-41.

A.T.A. ASBL

Rue Américaine, 106
1050 Bruxelles
Tél. (du lundi au vendredi de 10H à 13H) : 02/ 539 19 79
FAX : 02/ 539 19 79
Internet :
<http://club.ib.be/veronique.hariga/ata.htm>

noms, des exemples concrets sur base desquels on pouvait justement entamer une réelle, concrète et positive remise en question.

Le reportage diffusé en amorce de cette discussion sur le fonctionnement des médias s'achevait par l'interview de Michel Hellas, journaliste à Au nom de la loi de la RTBF qui regrettait que les médias n'avaient pas fait leur propre "Marche blanche". Selon lui, les révélations diffusées un jour, et oubliées dès le lendemain, débouchent sur un voyeurisme impuissant. Michel Hellas ne croit pas qu'on a dépassé le cap du sensationnalisme et de la recherche d'audience...

...POUR CARINE !

Comment Thierry Bellefroid n'a-t-il pas pris l'initiative, à l'issue de la diffusion de ces propos, de tout de suite donner la parole à Carine Russo qui, dans sa carte blanche, contestait nommément Michel Hellas ainsi que les autres membres de l'équipe d'Au nom de la loi ! Un débat contradictoire aurait pu enfin se dérouler.

Non. Carine Russo fut l'un des rares parents à ne pas être interrogée sur cette thématique. Elle avait écrit sa carte blanche après avoir participé à une autre soirée spéciale également de près de trois heures organisée en direct, depuis le Centre de la RTBF de Charleroi, le 27 novembre 1997. C'était : "Plus jamais l'affaire Dutroux".

Elle y compare la façon de travailler fort différente des responsables de deux émissions de la RTBF qui avaient unis leurs efforts pour mener à bien cette soirée : Faits divers du Centre de la RTBF Liège et Au nom de la loi du Centre de la RTBF Charleroi.

Cette comparaison permet de découvrir des sensibilités et des démarches presque contradictoires. Il y avait donc là matière à un vrai débat de fond utile aux téléspectateurs, que l'on partage ou non les analyses de Carine Russo.

Ce débat-là, ni la RTBF, ni la presse écrite (à l'exception du Ligeur, voir plus loin) ne l'entend. Même Téléoustique, dans son numéro "anniversaire" daté du 20 août 1997, omet de citer la carte blanche de Carine Russo dans un article de trois pleines pages qui repasse en revue, reproduction de huit couvertures à l'appui, toutes les révélations qu'il a publié durant un an sur ce triste dossier.

SUJETS...

Pour Carine Russo, l'équipe de Faits divers "...a toujours eu comme principe de respecter intégralement les personnages de leurs sujets, en sollicitant d'abord leur autorisation de les filmer, les interviewer, en respectant les limites que ces personnages leur indiquent, en les informant honnêtement de leurs buts et moyens dans la réalisation de leur travail".

...OU OBJETS TÉLÉVISÉS

Par contre, "... (l'équipe) d'Au nom de la loi -jusque-là excellentement réputée- faisait fi, pour sa part, de la plus élémentaire humanité".

La rencontre au Centre de la RTBF Charleroi s'est apparemment mal déroulée : "La gifle fut magistrale. Du même type que ce que nous avions connu de la part de la justice liégeoise alors qu'elle s'occupait encore de l'enquête sur la disparition

de nos petites..."

Carine Russo a l'impression que la présence des parents sur le plateau de cette soirée "Plus jamais l'affaire Dutroux" ne sert que de liant entre une série de reportages à diffuser pour atteindre une audience record. Elle sent, dès lors, monter en elle "...la révolte d'être traitée uniquement en objet d'exploitation télévisuelle..."

D'habitude les personnes qui sont interviewées par la RTBF ne témoignent guère publiquement, ni en bien, ni en mal, de la façon dont elles ont été traitées : il ne faut pas hypothéquer un prochain passage si précieux sur antenne... Mais Carine Russo peut se le permettre à ce moment-là. Le rapport de force lui est favorable : à tout prix, les chaînes veulent les parents sur leurs plateaux. "Peut-on comprendre qu'une maman dont on a utilisé, au sens propre du terme et de la façon la plus abjecte qui soit, la propre petite fille, soit devenue hypersensible à cet aspect relationnel que l'on appelle respect humain ? Peut-on comprendre, une bonne fois pour toutes, qu'après avoir dû endurer la souffrance de savoir son enfant exploitée, au-delà des limites de l'imagination, traitée comme objet de pure consommation, à valeur si minime, qu'après "usage", elle finisse dans... un sac poubelle, je ne sois plus jamais en mesure de supporter que les miens comme moi-même soyons encore un tant soit peu réduits à l'état d'objets, fut-ce télévisuels..."

Concrètement, Carine Russo reproche à l'équipe d'Au nom de la loi de ne pas avoir correctement accueilli les parents à leur arrivée au Centre de la RTBF Charleroi : pas de présentation; un repas pris, côte à côte, sans qu'aucun mot ne soit échangé; aucune préparation avant d'entrer au studio. "Sans doute, (les représentants d'Au nom de la loi), convaincus de leur grande célébrité acquise grâce à la qualité de leurs reportages, pensaient-ils que nous les connaissions tous parfaitement et que, dès lors, les présentations ne s'imposaient pas..."

LE RAPPORT D'AUTOPSIE

Avant la fin de cette émission spéciale du 27 novembre 1996, Louisa, la maman de Julie, quitta le plateau. Carine Russo propose son explication : "...Que n'avons-nous suivi son exemple en quittant ce plateau déplorable avant la fin ! Est-ce qu'ils se soucieraient un tant soit peu, ces journalistes sans scrupules, des dégâts et du mal qu'ils nous firent ? Qu'avions-nous encore à nous soucier des dégâts que notre absence subite, au milieu de leur jeu de quille, allait causer à leur enfant qu'était cette diffusion télévisée tant attendue de ce 27 novembre ?" L'avant-dernière séquence proposait le scoop de la soirée : Chantal Anciaux, journaliste au Vif-L'Express, mieux informée que les parents, y détailla la teneur du rapport d'autopsie de Julie et Mélissa. Ainsi, selon Carine Russo, les parents découvraient, sans aucune intimité, avec plusieurs milliers de téléspectateurs, ces pénibles détails. Cette divulgation sans ménagement par le Service Public d'un élément inédit du dossier d'instruction serait d'autant plus odieux que, comme l'affirme Carine Russo : "...Après avoir refusé de nous laisser revoir nos filles une dernière fois, après avoir refusé que nous les identifions formellement ▶

nous-mêmes, après avoir refusé que nous voyions les photos de nos petites martyres contenues dans le dossier d'instruction, la justice liégeoise (Mme Thily) nous avait jusque-là également refusé le rapport d'autopsie. Et ce, sur la base du sempiternel motif de nous épargner psychologiquement..."

QUI DIT VRAI ?

L'hebdomadaire de la Ligue des familles, "le Ligueur" propose, dans son édition du 18 décembre 1996, la réaction du responsable de la RTBF. L'article qui présente, sans prendre position, les deux avis contradictoires, est signé par Jean Couchard. Il faut constater que, souvent, ses articles qui analysent le fonctionnement de la RTBF sont à l'origine d'un courrier nourri de lecteurs mécontents que Le Ligueur publie régulièrement. Il est vrai que Jean Couchard demeure l'un des très rares journalistes qui prend, par exemple, publiquement la défense de Patrick Poivre d'Arvor, en ce qui concerne la fausse interview de Fidel Castro... Dans son article "Les dysfonctionnements d'Au nom de la loi", il affirmait que le producteur de l'émission avait démenti l'accusation de l'accueil pour le moins non convivial que son équipe aurait réservé aux parents.

Et en ce qui concerne le dévoilement du rapport d'autopsie dans l'avant-dernière séquence : avant l'émission, "les cassettes de reportages ont été acheminées vers les parents des victimes via José Dessart, producteur de Faits divers", qui est un proche des familles, comme on le découvrira dans la suite du présent article.

Ainsi, nous, les téléspectateurs, nous nous trouvons face à deux témoignages contradictoires. Tant la crédibilité de Carine Russo que celle de l'équipe de la RTBF Charleroi sont remises en question. Comment savoir ce qui s'est passé réellement ? A quoi servent donc les bilans peuplés de bonnes intentions du premier anniversaire ?

Le premier travail de l'A.T.A. n'est pas d'apporter la réponse à cette énigme du 27 novembre 1996 mais de montrer la carence du travail d'investigation de nos médias. Nous tentons, avec nos petits moyens, de donner envie aux usagers, qui financent les organes d'information, de faire pression sur ces derniers afin qu'ils investiguent davantage.

RAVAGE PUBLICITAIRE ?

Il faut bien entendu se demander pourquoi la RTBF a diffusé cette information concernant le rapport d'autopsie de Julie et Mélissa. Est-ce une information indispensable et utile aux téléspectateurs ? Sa diffusion au public contribuera-t-elle, d'une

manière ou d'une autre, à faire progresser l'enquête ? Ou, plus prosaïquement, la RTBF avait besoin d'une soirée événement (et donc d'un ou plusieurs scoops) pour faire parler d'elle dans la presse écrite et pour conquérir un audimat élevé (ah, les ravages de la publicité sur la politique éditoriale du Service Public), afin de contrecarrer le fait que RTL TVI avait été la chaîne "leader", quelques semaines plus tôt, le jour de la Marche Blanche... Cette dernière hypothèse serait bien entendu fort regrettable.

RÉPONSE BROUILLÉE

Fin octobre 1996, les parents de Julie et Mélissa remettent en question la RTBF : ils lui reprochent, de façon précise, de ne pas avoir diffusé intégralement, quelques jours après ce qu'ils considéraient déjà comme un enlèvement, une séquence qu'ils avaient pris l'initiative de faire réaliser eux-mêmes pour montrer les lieux et les autres éléments de ce qu'ils savaient concernant la disparition de leurs enfants. Ils étaient les premiers à reconnaître que la RTBF en avait effectivement diffusé des extraits... mais pas l'intégralité.

A l'époque, il fut même question que la Commission parlementaire entende Jean-Louis Stalport, feu l'administrateur Général de la RTBF.

Les parents -et les usagers de la RTBF- ne recevront jamais une réponse claire à cette question. Et pourtant, après avoir donné brièvement la parole aux plaignants, tant Jean-Louis Stalport que Jean-Pierre Gallait, Directeur de l'Information, se répandront dans de longs entretiens diffusés par les journaux télévisés et parlés de la RTBF. Un petit peu comme si c'était leur propriété privée, comme si le pluralisme des opinions n'était plus obligatoire lorsqu'on analyse le fonctionnement maison dans les émissions d'information de la maison. Ils citeront le nombre d'émissions consacrées par le Service Public à Julie et Mélissa mais ils n'apporteront jamais de réponse claire à la question précise des parents. Voilà comment un Service public de l'information brouille ses réponses lorsqu'on lui demande simplement de s'expliquer sur un fait précis.

UNE BONNE ÉMISSION, QUAND MEME !

Une émission de télévision a quand même analysé de façon fort intéressante le fonctionnement de nos télévisions depuis le mois d'août dernier... mais en France !

Il s'agit d'un numéro d'une cinquantaine de minutes de l'émission Arrêts sur images qui est animée, chaque semaine, par Daniel Schneidermann, sur la Cinquième, la

Chaîne de la Connaissance... que la plupart de nos distributeurs ne programment pas ou plus en Communauté Française. Nous citerons des extraits de cette émission diffusée au début du mois de janvier 1997, à plusieurs reprises, dans la suite de ce dossier.

DEUXIÈME PARTIE

Dérives audimatiques

FIN DE L'ACCORD TVB

Comme c'est souvent le cas, des facteurs économiques ou idéologiques (notamment politiques) peuvent entraver le bon fonctionnement des journalistes des chaînes de télévision.

Durant cette première année de l'affaire Dutroux et consorts, on n'échappera pas à ces contraintes mais il faut également constater que tant la RTBF que RTL TVI ont également pris des initiatives heureuses.

Pour mieux évaluer le travail de nos chaînes, resituons le sujet qu'il leur a fallu traiter quasi nuit et jour, depuis la mi-juillet 1996.

Dans leur chagrin, les belges ont une chance extraordinaire. Plusieurs parents d'enfants assassinés ou disparus sont profondément humanistes, refusent toute extrémisme et toute politisation de leur tragédie et parviennent même à dépasser celle-ci pour revendiquer un changement global de la société. Ils ne se contenteront certainement pas que tout simplement les personnes qui ont permis le calvaire de leurs enfants soient sanctionnées. Ils recherchent principalement une transformation de cette société qui privilégie les intérêts économiques à la citoyenneté.

Non soutenus par les politiques, se sentant trahis par ceux qui ont pour profession de retrouver leurs enfants, ces parents ont utilisé leur langage populaire et leur imagination, pendant plusieurs années pour activer les recherches et tenter que plus jamais cela ne se reproduise. Le seul pouvoir qui pouvait soutenir et, même, amplifier leur quête, c'était celui des médias, tant écrit qu'audiovisuels. Ceux-ci étaient intéressés car cette cause "émotionnelle" était à la fois terriblement humaine et prometteuse d'audimat. La découverte des corps de Julie et Mélissa et l'immense émotion qu'elle suscite coïncide également avec le mal-être, la révolte que n'arrive pas exprimer collectivement les citoyens qui sont de plus en plus pressurés pour que la Belgique puisse faire partie du club des économiquement "correct" de l'Europe.

Enfin, dès l'été 1996, le démarrage d'une concurrence accrue entre RTL TVI et la RTBF conséquente à la



fin de l'accord TVB permet désormais à chacune des chaînes de gérer elle-même ses rentrées publicitaires. Cette nouvelle situation renforcera la course à l'audimat.

FÉDÉRATEUR

Dès la mi-août 1996, le Pouvoir des médias a répondu présent. Pour le meilleur et pour le pire... Pour la première fois, dans l'histoire de notre pays, il focalisa son savoir-faire durant de nombreux mois non pas sur des interlocuteurs politiques, élus, et donc censés représenter la population, mais sur l'initiative d'une poignée de citoyens. Les cérémonies des funérailles des jeunes victimes ont connu le même traitement que celles accordées aux chefs d'état. Les débats politiques du dimanche midi de la RTBF et de RTL TVi se disputent régulièrement les membres des familles et les parlementaires qui participent à la Commission d'Enquête.

Les parents (du moins ceux qui "passent bien à l'écran") utilisent une langue imagée forte et proche d'un

vaste public. Ils entretiennent stratégiquement -à bon droit d'ailleurs- le suspense en dévoilant progressivement leurs multiples preuves (la lecture, par exemple, de la lettre de Van de Lanotte, pour soutenir leur demande de démission de ce Ministre au cours du dominical Faire le Point). Ils touchent enfin un très vaste public puisqu'ils sont non seulement belges mais également wallons ou flamands, issus de l'immigration italienne ou marocaine. Autant d'éléments fédérateurs que les chaînes prennent en compte, inconsciemment ou non.

Tout ceci n'est pas sans danger. Et si les parents, avec la même énergie avaient prôné, dans leur malheur, la peine de mort ? Comment la RTBF et RTL TVi auraient-elles réagi ? Et comment réagiront-elles à l'avenir, si telle hypothèse se présentait ?

On peut se demander si les télévisions se sont mises au service ou si elles ont utilisé les familles des enfants disparus ou assassinés...

INÉGALES...

Voilà un cadeau empoisonné

pour la RTBF. En effet, les événements de l'affaire Dutroux et Consort favorisent un traitement "émotionnel" qui correspond davantage aux objectifs où excelle RTL TVi. Au moment où la concurrence se développe entre les chaînes, il doit être difficile pour le Service Public, si celui-ci recherche avant tout le développement de ses rentrées publicitaires (ce qu'il nie officiellement...), d'entrer en concurrence avec la télé privée sur le terrain que celle-ci affectionne, alors que la RTBF est censée, si elle applique les missions qui lui sont imposées en échange de l'octroi de sa dotation, privilégier une analyse sociologique, sociale, culturelle et économique des dits événements.

UNE FLEUR BLANCHE

Dans l'émission Arrêts sur images de la Cinquième sur l'affaire Dutroux et Consorts, Carine Russo et Michel Konen, le rédacteur en chef du journal télévisé de la RTBF, se sont opposés sur la question suivante : un journaliste qui commente la Marche ▶

JT davantage sensationnalistes ?

LETTRE À L'ATTENTION DE JEAN-CLAUDE DEFOSSÉ (ÉMISSION CONTREPIED)

L'A.T.A. a envoyé la lettre suivante, le 29/8/1997, à Jean-Claude Defossé qui anime, à partir du mardi 7 octobre 1997 à 21H sur la RTBF, "Contrepied", une émission mensuelle qui se définit comme un observatoire critique de l'information TV, radio et presse écrite.

"Contrepied se veut un lieu de débat sur ce qui a pu poser problème...". Il s'agit d'un lieu d'échanges à propos des dysfonctionnements de l'information mais aussi "un temps pour la justification, la nuance, la rectification, et un espace pour l'autocritique".

Pourquoi publier cette lettre dans le présent dossier ? Elle présente des exemples concrets d'une évolution négative de la télévision qui s'est probablement accentuée depuis la médiatisation de la disparition des enfants.

LA LETTRE :

Le 5 juin dernier, vous avez demandé à l'A.T.A. de vous proposer régulièrement des exemples de dérégulation qui pourraient être présentés dans votre nouvelle émission "Contrepied".

Nous attendons avec beaucoup d'intérêt le premier numéro de votre nouvelle émission.

Nous proposons à votre réflexion un double exemple que nous avons découvert cet été et qui pourrait vous intéresser.

Les ATA d'Or 1997 ont notamment stigmatisé, tant sur RTL TVi que sur la RTBF, depuis les événements tragiques de l'été 1996, une évolution significative dans la hiérarchisation des informations qui font la part de plus en plus belle aux faits divers dans les journaux télévisés. Voici deux exemples concrets et récents qui pourraient permettre peut-être d'introduire une réflexion sur cette thématique :

A : ZWEVEZELE

Le journal télévisé de la mi-journée du 25 juillet 1997 de la RTBF est le seul média audiovisuel de la

Communauté Française qui a consacré sa "une" à l'annonce de l'arrestation d'un homme soupçonné du viol de 2 ou 3 mineurs à Zwevezele.

Le lendemain, ce fait divers ne fait la "une" d'aucun quotidien francophone. Nous avons relevé des articles en pages intérieures du Soir et de La Dernière Heure. Dans leurs éditions de ce week-end des 26 et 27 juillet 1997, ni La Libre Belgique, ni Le Courrier de l'Escaut, ni Le Peuple, ni La Wallonie, ni La Meuse ne traitent ce sujet.

Le reportage présenté par la RTBF pour illustrer sa "une" ne présente que l'interview de témoins indirects qui ne proposent aucune information concrète sur les faits présumés.

Le commentaire ne développe aucune réflexion plus globalisante, aucune analyse de type socio-économique qui permettrait aux téléspectateurs de mener une réflexion qui dépasserait la simple constatation de ce fait divers.

B : MONS

Voici un autre exemple de sensationnalisme, sans doute plus subtil et insidieux. Il remet en question la manière de rédiger des titres.

Dans ce cas, nous ne reprochons pas à la RTBF d'avoir consacré la "une" du JT de fin de soirée du 9/8/1997 à la découverte d'ossements dans un bois à Mons.

Il s'agissait, en effet, d'une information générale que tous médias audiovisuels et écrits ont largement commenté. De plus, la RTBF proposait un reportage détaillé sur le sujet, avec les interviews des enfants qui étaient à l'origine de la découverte.

Ce que nous reprochons, c'est la façon dont ce fait a été présenté dans le sommaire de ce JT : «La découverte d'ossements humains, samedi à Mons, conduit le parquet à ouvrir une instruction».

Dans le contexte actuel des enfants disparus et assassinés et de l'affaire du dépeceur qui a sévi dans la même ville de Mons, cette façon de titrer l'information crée un suspense qui pourrait laisser croire aux téléspectateurs qu'il s'agit justement de

la suite de ces tristes faits-divers.

Pareille présentation est sensationnaliste car sa formulation joue implicitement sur ce contexte pour tenir en haleine les téléspectateurs alors que le but de la séquence sera justement d'expliquer le contraire de ce que suscite pareil effet d'annonce.

En effet, dans le journal proprement dit, la présentatrice, elle-même, terminera le chapeau de l'annonce du reportage en expliquant que «ces restes humains seraient, à première vue, vieux de plusieurs dizaines d'années».

De même, le commentaire qui conclut le reportage est clair : «C'est apparemment peine perdue pour les amateurs de faits divers croustillants puisqu'il s'agirait ni d'un épisode supplémentaire du dépeceur de Mons, ni de la découverte macabre d'un enfant disparu. Il semble, en effet, que les restes d'au moins quatre personnes datent de plusieurs dizaines d'années...»

On s'oriente vers les thèses d'un ancien cimetière ou d'un charnier datant de la 1ère ou de la deuxième guerre mondiale».

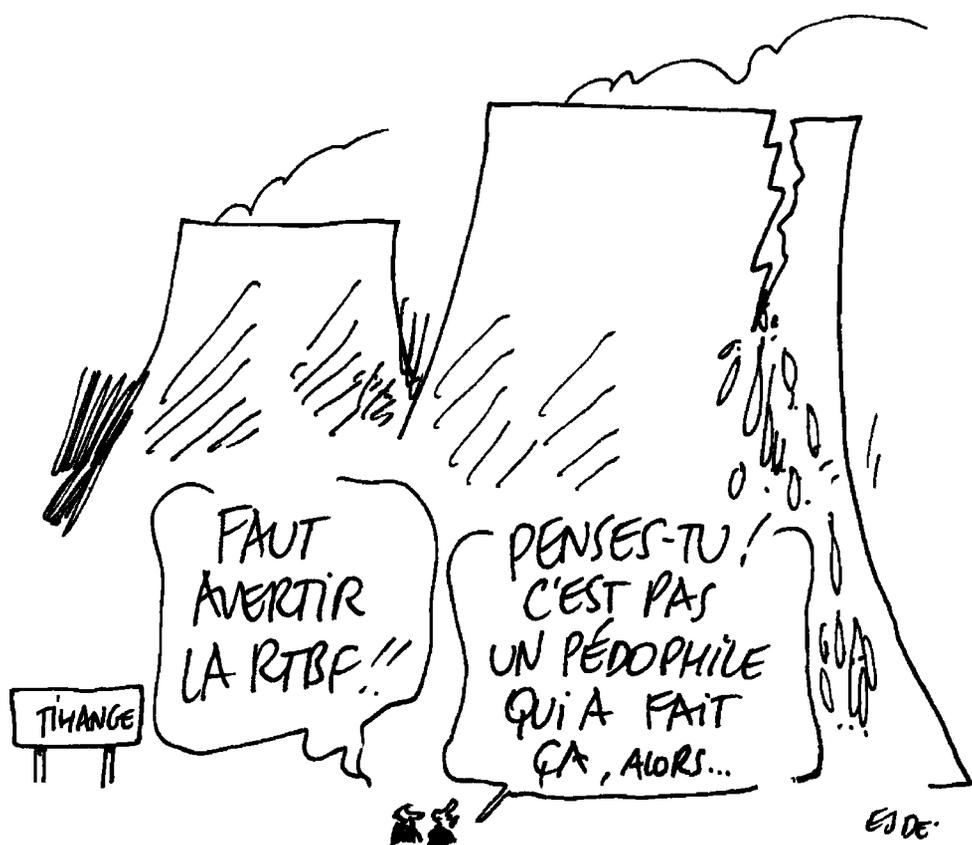
Ainsi, l'écriture de ce titre nous semble davantage dictée par la recherche de la captation d'un vaste public plutôt que par le souci de résumer une information.

Nous espérons que ces observations pourront vous être utiles.

Pourriez-vous nous indiquer si elles correspondent bien au type d'informations que vous souhaitez que nous épinglons pour éventuellement alimenter vos prochaines émissions.

Dans le communiqué de presse qui présente votre émission, nous avons découvert que vous avez l'intention de proposer dans votre émission "des interventions de nombreux invités, journalistes, spécialistes des médias ou sages...". Si vous faites appel à l'un ou l'autre de nos représentants qui écrivent dans notre mensuel Comment Ténez-Vous ?, sachez qu'ils se rendront disponible avec joie pour répondre favorablement à votre demande.

Dans l'attente de vos réactions, nous souhaitons bonne chance à votre nouvelle émission et nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.



Blanche peut-il arborer à sa boutonnière une fleur blanche en signe de soutien ?

Les journalistes de RTL TVi le firent, contrairement à ceux de la RTBF.

Michel Konen considère qu'il ne faut pas mélanger les rôles. Pour lui, pendant ses heures de travail, le journaliste n'a pas à exprimer son adhésion, ni sa réprobation pour telle ou telle cause, si généreuse soit-elle.

Carine Russo, au contraire, affirme que la Marche blanche s'adressait à tout le monde et même aux journalistes. La position de Michel Konen aurait pour conséquence qu'on ne pourrait pas être en même temps fonctionnaire et citoyen.

Bien entendu, à la RTBF, en dehors des heures de travail, tout est permis... José Dessart, qui participait également à cette émission, en témoigne. Il est le producteur de l'émission *Faits divers* de la RTBF qui a consacré plusieurs reportages à la disparition de Julie et Mélissa. Par ailleurs, il est l'un des membres actifs et même le porte parole du Comité de soutien aux parents. Il appuie la position de Michel Konen en affirmant qu'il enlève son badge, lorsqu'il travaille pour *Faits divers*.

Eternel débat... Le journaliste a-t-il le droit de s'engager dans le secteur à propos duquel il écrit ou réalise des émissions... Ne sera-t-il pas juge et partie ? Commentera-t-il à l'antenne les initiatives qu'il organise par ailleurs ?

Il existe également des journalistes qui, grâce aux informations qu'ils décryptent pendant leurs heures de travail, se battent pour faire évoluer les choses, dans ce secteur qu'ils connaissent bien, dans le cadre de leur vie privée...

On le voit : ce n'est pas simple. Plutôt que de rechercher l'inaccessible objectivité, il vaudrait peut-être mieux s'attacher à l'honnêteté des démarches, au cas par cas.

Que penser des autres exemples suivants ? A la mort du Roi Baudouin et de Lady Di, les journalistes de la RTBF ou de la BBC portaient des cravates noires. Lors de la soirée Tous contre le Sida, les journalistes portaient un ruban rouge en signe de soutien aux malades.

L'INTERNATIONAL S'ÉCLIPSE !

La RTBF a failli à ses missions à plusieurs reprises.

Certains jours, comme sur RTL TVi, l'information internationale a disparu des JT comme si le monde s'était arrêté de tourner. Les séquences culturelles ou économiques ont fait place à la multiplication des évocations de faits divers. Si le calme revient, des séquelles de ce dysfonctionnement subsisteront-elles ?

A quoi bon consacrer autant de temps à tant d'envoyés spéciaux qui occupaient une séquence entière pour dire qu'il ne se passait rien ?

Tout devait tourner autour de la même thématique. Ainsi, le 1er novembre 1996, le 19H30 de la RTBF ne proposa qu'un court reportage sur les incidents de la Centrale Nucléaire de Thiange alors que trois reportages distincts furent consacrés aux visites rendues par le public aux cimetières où sont enterrés les enfants ainsi qu'à la maison de Dutroux à l'occasion de la Toussaint. Ce soir-là, le JT se termina par la promotion du nouveau compact d'Andréa Bocelli qu'on n'hésita pas à illustrer par des images des funérailles de Julie et Mélissa.

OSSEMENTS EXHUMÉS

Yves Desmet, rédacteur en chef du quotidien flamand *De Morgen* écrit, à propos de la RTBF et la BRTN qui ont diffusé quelques images d'ossements exhumés de An et Eefje : "...Des images exclusives sans aucun intérêt informatif... L'exploitation de l'horreur bat son plein". Côté francophone, les quotidiens *Le Soir* et *La Libre Belgique* réproveront également la présentation de ces images.

Dans son JT de la mi-journée du 3 septembre 1996, la RTBF a voulu assurer la paternité de ces lamentables images volées derrière un rideau d'une fenêtre d'où l'on pouvait découvrir les tristes fouilles. Un sigle "Exclusif" faisait croire qu'il s'agissait d'un scoop maison alors que la séquence avait été filmée par un vidéaste amateur. Pourquoi, la chasse à pareilles images sur le Service Public ? Aujourd'hui, Michel Konen, Rédacteur en chef du journal télévisé de la RTBF, a reconnu devant nous qu'il s'agissait d'une erreur.

JT DE LA MI-JOURNÉE

La tentation fut forte à la RTBF d'utiliser la relation des événements pour placer sur orbite son nouveau JT de la mi-journée.

Il démarra, fin août, quelques

jours plus tôt que prévu.

A plusieurs reprises, la hiérarchisation des reportages fut mise au service de l'audience.

Au lieu de lancer un scoop en début d'émission (à 12H50), le journaliste mitonnait plusieurs annonces alléchantes et attendait environ 12H57, l'heure où le public fidèle de RTL TVi zappe les publicités de cette chaîne, pour proposer un reportage choc qui se poursuivrait jusque quelques minutes après 13H, afin de tenter de retenir les auditeurs qui auraient voulu retrouver après les pubs le début du journal de la chaîne privée.

Pour franchir le cap des 6, 7 minutes fatidiques nécessaires à cette opération, il faut au moins diffuser deux reportages. Donc, vers 12H57, le journaliste annonce que le scoop, c'est pour dans quelques minutes... juste après un autre reportage que voici...

Ainsi, le 16 septembre 1996, un reportage (en fait, un coup de téléphone) depuis la Sicile concernant les auteurs de l'assassinat d'André Cools a connu ce traitement au milieu du JT de la mi-journée alors qu'il fut diffusé, ce soir-là, au début du 19H30.

Pour les JT de la mi-journée des 4 et 24 octobre 1996, rebelote avec une marche de solidarité pour le juge Connerotte et une interview du Ministre de la Justice... Lorsque l'adrénaline émotionnelle refait surface avec la découverte du corps de Nabela, on retrouve le même schéma, le 6 mars 1997. Vers 12H58, le présentateur signale qu'il va interviewer l'avocat de la famille, Laurent Arnauts : "Nous allons le retrouver dans quelques instants..." Après un reportage sur l'inculpé Patrick de Rochette. L'entretien commencera vers 13H.

RAMEUTER LE PUBLIC À 19H30

A suivi également ce traitement, le 3 septembre 1996, le reportage sur les femmes que Dutroux et ses compères rencontraient en Slovaquie. Pire ! Ce reportage se termine, dans sa version diffusée au JT de la mi-journée, au moment où l'équipe de la RTBF frappe à la porte de l'appartement de l'une de ces femmes. Va-t-elle ouvrir la porte ? Les téléspectateurs ne connaîtront la solution de cet énigme qu'en regardant le 19H30 de la RTBF. En effet, François de Brigade ►

clôture la séquence en disant : "La suite de ce reportage, bien sûr, dans JT1 (à 19H30)".

A 19H30, on devra se refarcir le reportage monté un peu différemment et on apprendra tout simplement que la porte ne s'ouvrira pas.

En janvier 1997, Daniel Schneidermann, le chroniqueur TV du quotidien Le Monde consacrait son émission hebdomadaire d'analyse des médias diffusée sur la Cinquième aux retombées audiovisuelles de l'affaire Dutroux et consort.

Y participaient notamment Michel Konen, le directeur de la rédaction du journal télévisé de la RTBF ainsi que Gino et Carine Russo.

Cet extrait du JT sur les femmes de Slovaquie fut proposé à l'analyse de Michel Konen.

Daniel Schneidermann présente diplomatiquement le morceau d'anthologie : "Quelque mesure que la RTBF a tenté de garder sur cette affaire (Dutroux), elle n'a pas été exempte quelque fois d'une certaine mise en scène de l'information. Je voudrais donner là un petit exemple d'un grand scoop de la RTBF qui a choqué beaucoup de belges, à commencer par les membres de l'Association des Téléspectateurs Actifs qui nous l'ont signalé".

Après la projection de la séquence litigieuse, Daniel Schneidermann ironise : «Alors, la suite de ce reportage : il faut dire qu'il n'y a personne derrière la porte... En tous les cas, la personne que l'on recherche n'y est pas. Ce qui ne vous empêche pas de monter un

sujet construit selon les meilleures règles du suspense... Vous êtes très fier de ce sujet ?»

Pris de court, Michel Konen lance un «Oui. Pourquoi ?»

Daniel Schneidermann plante une nouvelle banderille : «Vous n'avez pas l'impression de faire là du feuilleton avec rien du tout...»

Michel Konen tente de gagner du temps : «C'est le journal de 12H45 et la suite à 19H30...»

Colombe Schneck, la journaliste d'Arrêt sur images, relance la question : «Au JT du soir, on ne voit pas plus. On voit simplement l'usine où travaille cette jeune femme...»

Michel Konen concède : «La veille, elle était d'accord de se laisser filmer, ce qui ne fut plus le cas, le lendemain...»

Daniel Schneidermann ne lâche pas prise : «Quand vous diffusez le sujet, vous savez que vous ne l'avez pas filmée, et vous laissez croire à vos téléspectateurs que vous pouvez l'avoir filmée...»

Après un silence, Michel Konen tente d'occuper le terrain à sa façon : «On dit en tous cas qu'on a rencontré une des maîtresses de Dutroux et certainement une de Lelièvre puisqu'il a un enfant, là-bas, en Slovaquie, à un moment précis où l'on croit que Dutroux a des connexions, là-bas...»

Gino Russo sourit depuis longtemps. Là, il va intervenir et va exprimer son analyse du fonctionnement de la RTBF : «Vous laissez entendre qu'il y aura une suite. Il n'y aura pas de suite, en réalité. Il n'y a rien derrière la porte. Tout le monde

ressent cela comme une tactique pour amener le maximum de téléspectateurs à 19H30. Tout cela tourne autour de ces chiffres d'audience parce que c'est une industrie où il faut produire...»

Michel Konen commence à comprendre que sa situation est inconfortable... surtout que le voyage en Slovaquie a dû coûter cher à la RTBF : «...Elles n'ont plus voulu se laisser filmer pour des raisons qui les regardent... Allait-on dire : on n'en fait rien. On jette tout. On ne parle pas tout simplement de ce reportage...»

Daniel Schneidermann poursuit, insatiable : «Vous auriez pu dire tout de suite que vous les aviez rencontrées et qu'elles n'avaient pas voulu parler ! Vous laissez planer...»

Michel Konen interrompt son confrère : «On le dit dans le reportage» (NDLR : dans le reportage de 19H30 et non dans celui de la mi-journée...)

Daniel Schneidermann achève la bête : «Mais non, puisque vous laissez planer le suspense...»

Michel Konen, courageusement esquisse un sourire et dit : «Ouais...»

Rideau.

RÉTENTION D'INFORMATION

Voici un autre exemple qui illustre l'une des conséquences de la course à l'audience : comment adapter la réalité pour ne pas déplaire au public tant convoité que certains considèrent nécessairement et cyniquement comme porteur d'œillères.

Au cours d'un débat organisé au Centre d'Action et de Documentation pour la Radio et la Télévision (CTV), le 13 novembre 1996, Benoit Balon Perrin, responsable du service "société" au JT de la RTBF, expliqua : «...La pression de l'opinion publique fait que nous attendons un peu avant de lâcher certaines informations qui ne sont pas capitales mais qui risquent de nous poser problème avec le public... Or, ce public, il faut qu'il nous fasse confiance, obligatoirement... Sinon, on ne sert plus à rien...»

Mais à quoi donc cela sert-il pour la RTBF de se jeter aux pieds d'une tranche du public qui ne l'acceptera que si elle pratique de la rétention d'information ? Pour perdre le public qui désire que la RTBF soit honnête ?

Est-ce pour cette raison-là que certaines images ne sont presque jamais rediffusées contrairement à d'autres comme celles de Dutroux et Cie qui quittent le Palais de Justice, par exemple ?

Ainsi, pourquoi a-t-il fallu attendre la rétrospective du 1er janvier 1997 pour revoir ces anciennes images de la fin du mois d'août 1996 où Michel Bourlet affirmait que son équipe n'avait pas réussi, dans un premier temps, à découvrir la cache où Dutroux séquestrait les enfants ? Parce que le vaste public mythifiait le Procureur du Roi et, donc, il fallait qu'il soit parfait...

FAUX DIRECT À RTL TVI

Quant à RTL TVI, elle n'a pas plus manqué ses rendez-vous avec l'audimat et, par exemple, elle ne doit pas être fière d'avoir, pendant les fêtes de fin d'année 1996, multiplié, quatre soirs consécutivement, juste avant le démarrage du 19H, la diffusion de spots au cours desquels les parents remerciaient les personnes qui leurs avaient envoyé des lettres...

RTL TVI sait, sans aucun doute, ►

Nabela et les télévisions

Nabela Benaïssa, la sœur de Loubna, a publié au printemps 1997, le livre "Au nom de ma sœur" aux Editions Labor. A plusieurs reprises, elle se positionne par rapport à l'action des médias. Extraits.

• Elle est déçue par le fait que la BRTN annonce qu'elle ne transmettrait que les auditions de la Commission d'enquête relatives à la disparition d'An et Eefje : "...C'était remettre le communautaire à l'avant-plan alors que nous ne nous situons pas dans un contexte linguistique. Je trouve cette démarche ridicule, comme si les flamands ne s'intéressaient qu'aux disparitions des Flamandes. J'ai d'ailleurs été interviewée autant par des journalistes flamands que par des journalistes francophones. Je n'ai senti aucune différence d'intérêt..."

• Nabela explique pourquoi elle considère que la diffusion par la RTBF des images de la découverte des corps d'An et Eefje est une gaffe inadmissible : "...Elle ne présentait aucun caractère informatif. Comment quelqu'un a-t-il pu filmer une telle scène ? Comment cet amateur n'a-t-il pas cessé tout de suite d'exercer son voyeurisme ? J'ai rencontré pas mal de journalistes. Je me suis retrouvée dans les couloirs de toutes les stations de télévision en Belgique. J'ai découvert ce monde où tout va très vite, la pression du JT de 13H, du JT du soir. Tout est très rapide et je suppose que la décision de diffusion a dû se prendre rapidement. "On a les images, est-ce qu'on les passe ?". Fini, la réflexion, seule compte la réponse. En fonction de l'audience dans un contexte de concurrence exacerbée, des réponses à chaud sont

pour moi un réel problème..."

• Elle prend à sa façon position sur la question de savoir si les journalistes en fonction pouvaient ou non arborer une fleur blanche sur leur veste, lors de leur relation de la Marche blanche : "...La presse a un comportement positif à notre égard. J'ai noué des relations sympas avec des journalistes. Beaucoup vivent le drame avec nous. Lors de la marche blanche, ils étaient vêtus de blanc. Ils n'étaient plus là comme des spectateurs neutres, récoltant des informations pour le public, mais ils prenaient une part active à une revendication portée par la population, celle de la défense des enfants disparus et du soutien aux familles..."

• La famille de Loubna a tout fait pour la retrouver, même tenter de participer à Perdu de vue sur TF1. Nabela explique : "...Nous leur avons envoyé trois lettres recommandées dans les mois qui ont suivi l'enlèvement de Loubna pour leur présenter notre dossier. Chaque fois, nous avons attendu et espéré. Pas de réponse. Mes parents ont alors décidé de se rendre à Paris. A l'accueil de TF1, nous avons expliqué que nous étions une famille d'enfant disparu, que nous avions envoyé trois lettres recommandées... et que nous souhaitions rencontrer les responsables de l'émission. Réponse : «Nous sommes désolés, mais pour obtenir un rendez-vous, vous devez téléphoner. Sortez et prenez rendez-vous par téléphone !». Imaginez notre tête. Nos sommes sortis et nous avons appelé de la cabine d'en face pour nous entendre répondre que si nous avions bien envoyé un courrier, nous serions recontactés..."



que certains détails peuvent être fort utiles pour séduire le maximum de téléspectateurs. Ainsi, certains "directs" ou... "faux directs" !

Le jour de la Marche Blanche, la course à l'audience est capitale car l'événement est profondément symbolique et, à travers lui, la chaîne qui sera la plus performante renforcera son image peut-être pour très longtemps auprès non seulement des téléspectateurs mais également des annonceurs.

La journée était longue et il fallait battre le rappel des téléspectateurs le plus tôt possible. La tranche du débat dominical constituait la première tranche ! RTL TVI ayant mobilisé les parents pour ce dimanche-là, la RTBF dut se rabattre sur le filmage de l'émission de radio qui s'était déroulée la veille et elle la diffusa dans la tranche horaire de son dominical Mise au point : dans le studio de "Samedi Première" de la RTBF Liège, Jean Rosoux y accueillait la plupart des parents.

Le résultat des audiences de ces émissions donnera le ton de la suite de la journée : Controverse attira 320.000 téléspectateurs, et Mise au point, 108.000.

Controverse sera, ce dimanche-là, une vraie rampe de lancement pour la fusée RTL TVI. Aux infos de la mi-journée, par exemple, on lui crédita 576.000 téléspectateurs et 252.000 pour la RTBF.

L'un des éléments de la mise à feu audimatique de Controverse était trompeur. Même le fin limier du Soir, le critique TV Fernand Letist, ne le détecta pas : dans sa critique parue dans la rubrique "Grilles sur le Gril", il affirme que Controverse était en direct. C'est faux. Pascal Vrébos a tout fait pour le faire croire, mais il n'en était rien.

L'émission a, en fait, été enregistrée au cours de la matinée, ce qui a donné le temps aux parents de dîner à la cafétéria de RTL TVI. Matériellement, si Controverse était en direct et se terminait comme à l'accoutumée vers 12H55, il leur était impossible de rejoindre le centre ville embouteillé pour 13H15 au plus tard, heure du départ de la Marche Blanche, avancée en raison du nombre important de participants.

D'habitude, Pascal Vrébos, lorsque la pression de l'audimat est moins forte, respecte son public et informe en début d'émission que Controverse est préenregistré. Ce sera le cas, par exemple, quinze jours plus tard, pour un débat qui donnait la parole à des personnalités civiles à propos du dossier Julie et Mélissa, le 3 novembre 1996.

Il est donc d'autant plus révoltant que le jour de la Marche Blanche

-avec tout ce que cette expression signifie !- que Pascal Vrébos ait été obligé d'agir ainsi.

Il commence fort : «Madame, Monsieur, Bonjour. Dans deux heures commencera à Bruxelles la Marche blanche». Il aurait dû dire : trois ou quatre heures...

L'astuce qui fera tomber les téléspectateurs et les spécialistes dans le panneau est que... cette émission en différé... sera interrompu par un vrai direct ! Au moment où Pol Marchal achève son témoignage, la bande enregistrée est arrêtée avec beaucoup de tact par le technicien. Et Pascal Vrébos se retrouve en vrai direct pendant quelques instants à l'antenne. Quel bon comédien-journaliste ! S'il fait un geste furtif de la main en direction de ses invités comme s'il leur parlait, en fait, il ne bouge ses mains que face à des sièges vides, puisque les parents ont quitté le studio depuis déjà un bon moment ! Filmé en gros plan, il dit : «Je vous propose d'interrompre le débat quelques instants pour un flash spécial». Depuis le lieu de la manifestation, Frédéric Ries décrit alors en vrai direct l'arrivée du public. A la fin de son intervention, la bande enregistrée du débat redémarre. Elle avait été calée sur une question que Pascal Vrébos posait à Jean-Denis Lejeune.

Plus tard dans la journée, Frédéric Ries rappellera sur antenne que les parents étaient les invités de Pascal Vrébos «ce midi...». Comme si l'émission s'était normalement déroulée en direct, de 12H à 13H... Elle aurait dû dire : au cours de cette matinée... Elle ajoute : «Heu !... (suivi d'un petit silence, comme pour réfléchir à ne pas se tromper) Quelques instants... Deux heures avant le début de la grande Marche...»

Ce qui nous mettra la puce à l'oreille du faux direct, ce sera le commentaire d'une séquence diffusée, ce soir-là, au JT-même de RTL TVI !

Un reportage retrace les activités des parents durant cette journée mémorable et le commentaire laisse clairement entendre qu'il y a eu "enregistrement" : «...Devant nos studios, les télévisions étrangères attendent déjà les Russo et les Lejeune. Premières déclarations, premiers commentaires avant l'enregistrement de notre émission Controverse...»

Ce détail a mis l'équipe de l'A.T.A. en éveil. Restait un indice plus déterminant à découvrir. C'est une séquence diffusée le lendemain par Télé-Bruxelles qui nous l'apportera, bien involontairement, sur un plateau d'argent ! Il s'agit d'un

reportage qui propose un portrait de la jeune Bruxelloise Nabela Benaissa filmé tout au long de cette journée de la Marche Blanche.

Le commentaire de celui-ci est trompeur, lorsqu'il décrit les moments qui précèdent ce que l'on sait maintenant être l'enregistrement de Controverse : «...Moment privilégié pour les familles avant le direct en studio : elles rediscutent ensemble de la grande marche blanche...»

Mais une image du reportage permet de découvrir l'horloge de la régie de Controverse pendant l'enregistrement de l'émission : elle affiche "10H19" et quelques secondes...

TROISIÈME PARTIE

Ingérence politique ?

INTERPELLATION DES POLITIQUES

Le 15 septembre 1996, Christophe Deborsu a introduit Mise au point, l'émission politique du dimanche midi de la RTBF, ainsi : «...Il est sans doute grand temps d'établir le contact entre les hommes politiques et les parents...». Il ne croit pas si bien dire. Autour de la table, sur la scène : Jean-Jacques Viseur (Vice-Président du PSC), Jacques Simonet (Secrétaire Général du PRL), Thierry Gillet (Député PS) et Vincent Decroly (Député Ecolo).

Les parents et leurs avocats sont placés au premier rang dans le public. Cette disposition probablement involontaire des intervenants - ils étaient trop nombreux pour tous se retrouver autour de la table - va être détonnante, d'autant plus que, contrairement à l'habitude, le micro baladeur destiné aux témoins placés dans le public va rester allumé durant toute l'émission dans les mains des parents. Ils ne vont pas se priver... Ils vont, en fait, se substituer au journaliste et ce sont eux qui vont interroger les invités politiques ébahis... La notoriété des parents, à cette époque-là, était telle que les hommes politiques ont bien été forcés de répondre aux interpellations, d'autant plus que celles-ci étaient percutantes, précises et étayées de lecture d'extraits de documents parfois accablants.

Les parents vont ressortir les réponses de ces parlementaires à une lettre de 10 pages qu'ils leur avaient envoyé quelques mois plus tôt. La plupart d'entre-eux vont en prendre pour leur grade ! Le ton de Gino Russo est on ne peut plus clair et direct : «Votre réponse est longue : elle fait trois pages... Puisque vous ▶

êtes le premier à faire des grimaces, je vais commencer par vous...». Il détaille ensuite point par point la lettre de ce parlementaire et explique, à chaque fois, pourquoi il considère qu'il s'agit là d'une argumentation en langue de bois. Les autres invités politiques recevront ensuite également leur bulletin, avec quelques commentaires, en direct, devant des milliers de téléspectateurs-électeurs...

Les hommes politiques sont gênés. Ils regardent leurs notes, grimacent parfois... Les parents, eux, les regardent droit dans les yeux.

Ce que les journalistes traditionnels n'ont pas l'habitude de faire, les parents vont l'entreprendre : ils remettent en question la façon dont les hommes politiques utilisent leur passage à l'antenne pour promouvoir leur parti. Ainsi, il fut reproché à l'un de ces parlementaires d'avoir assorti chacune de ses réponses dans le présent débat d'une citation à but promotionnel du nom de son parti.

MICRO OUVERT...

Il fut également question de ce Mise au Point dans l'émission de la Cinquième, "Arrêts sur images". Jean-Marc Nollet, administrateur et vice-président du Conseil d'administration de la RTBF (Ecolo) y est interviewé par Colombe Schneck : «...Le débat informel qui a eu lieu au comité permanent de la RTBF, après cette émission dominicale, visait le fait que les parents ne devraient plus avoir accès, en direct, micro ouvert, à pareille émission car, avec leurs propres mots, ils remettent en cause tout le système démocratique. Mais oui, bien entendu, ils remettent en cause tout ce système ! Le représentant libéral a clairement demandé que ce type d'émission ne soit plus organisé avec micro ouvert ou du moins en direct. Ceci dit, la RTBF l'a refait. Ceci dit, est-ce que les parents ont une légitimité suffisante pour avoir accès à la même table que les hommes politiques et leur parler avec leurs propres mots ? La réponse de certains était non».

Michel Konen, le Directeur de la rédaction du journal télévisé de la RTBF a réagi aux propos de Jean-Marc Nollet : il ne croit pas que ce débat s'est déroulé au comité permanent lui-même mais il a laissé entendre qu'il s'agissait plutôt d'une "discussion informelle". A part cela, il n'apporte pas de démenti sur la teneur des propos rapportés par Jean-Marc Nollet.

Pour l'A.T.A., peu importe si le débat a eu lieu ici ou là. L'intérêt est son contenu. Il nous semble impor-



tant de montrer aux téléspectateurs combien certains représentants de partis politiques qui administrent notre Service Public de l'Audiovisuel attachent de l'importance à couper un micro ouvert ou à éviter le direct.

CANALYSER

Dans son édition des 21 et 22 septembre 1996, le quotidien Le Soir nous apporte son éclairage de cette affaire : "...Les administrateurs politiques de la RTBF en ont discuté avant le comité permanent et le conseil d'administration de la chaîne. Résultat : un café de commerce plutôt révélateur du désarroi de nombre de responsables... Les administrateurs PRL, PSC et PS ont témoigné, lors de cet échange informel intervenu autour d'un sandwich (donc non répété et non acté au procès-verbal des réunions officielles), de leur irritation face aux dérives intervenues en direct et à la manière dont leurs poulains avaient été malmenés... Les réunions du comité permanent et du conseil d'administration n'ont acté que félicitations pour le travail de la chaîne publique dans toutes ces affaires". Martine Dubuisson, l'auteur de l'article, a interrogé Francis Burstin, le vice-président PRL du conseil d'administration de la RTBF : "Nous demandons que l'information à la RTBF soit prudente et responsable. Que l'on ne fasse pas du populisme à bon marché. Courir derrière l'audience n'est pas dans les missions du service public". Pour lui, traiter l'information de façon responsable, "...C'est maîtriser ce genre de débat, l'ordonner, en évitant de faire d'une émission télévisée un tribunal d'exception, une mise en accusation des uns et des autres, sans possibilité de relativiser. Nous n'avons aucun problème à ce que les familles participent aux débats. Mais il faut canaliser les questions, les synthétiser, et pas arriver à des échanges de propos vifs, sans qu'il en sorte quelque chose. De façon plus large, il faut éviter que le débat public ou politique actuel n'ait lieu qu'entre une population qui a certains sentiments et des

politiques qui ont d'autres types de responsabilités".

Depuis, bien entendu, la RTBF a réalisé des débats en direct avec les parents et des représentants politiques mais, le plus souvent, ceux-ci étaient les membres de la commission d'enquête.

A quand, un débat en direct et public entre les parents et tous les présidents de partis ?

QUATRIÈME PARTIE

Du positif !

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Tout n'est pas aussi sombre, heureusement. Cette terrible année a également opéré des retombées importantes dans le monde médiatique.

Si les points négatifs s'affichent fort nombreux pour la RTBF, on est heureux de constater que c'est le même Service Public qui comptabilise les changements les plus appréciables.

Sans l'action des médias qui ont relayé la demande des parents, peut-être que la Commission d'enquête n'aurait jamais vu le jour. Fallait-il en diffuser les images en direct ? Les membres de la Commission semblent jusqu'à présent satisfaits de cette initiative. Le public, quant à lui, lorsqu'il en a l'occasion, se branche massivement sur ces retransmissions. La confrontation, à la mi-décembre, entre la juge Doutrève et l'adjudant Le sage, fut suivie, entre 23H et 24H, par plus de 500.000 téléspectateurs sur la seconde chaîne (à l'époque, encore dénommée 21), soit une audience presque comparable aux journaux télévisés.

Outre la recherche de la vérité, ces transmissions permettent au public de découvrir comment travaillent les personnalités politiques qui composent cette commission d'enquête.

Le sociologue Claude Javeau, dans "Face à l'info" (Radio Une, le ►



20 décembre 1996), reprochait le fait que les caméras, dans ces transmissions en direct, ne se limitaient pas à filmer uniquement les personnes qui parlaient mais inséraient également des gros plans expressifs des parents. Il est vrai que la télévision, toujours à la recherche d'audience, aime la dramatisation !

Rien n'est jamais simple à analyser. On peut rétorquer tout aussi valablement à cet argument que les parents sont acteurs du drame, connaissent une partie non négligeable du dossier et la présentation de leur réactions (grimaces, tristesse, désappointement, sourires) permet aux téléspectateurs d'imaginer leur sentiment par rapport aux propos des différentes personnes interrogées.

Foulek Ringelheim, Président du tribunal de commerce de Nivelles livre ses "impressions d'audiences" dans Le Vif L'Express du 3 janvier 1997 (page 16) : il souhaite que les membres de la Commission résistent davantage au chant des sirènes médiatiques : "...Un juge d'instruction qui se conduirait (comme eux) s'exposerait à récusation pour cause de suspicion légitime. Les commissaires ne gagneraient-ils pas en crédibilité s'ils s'astreignaient à observer certaines règles d'éthique telles que la volonté d'impartialité et le devoir de réserve..."

Cette transmission télévisée est une fleur à mettre au chapeau de la RTBF.

Même Marc Verwilghen, le président de la commission, regrette que le Service Public flamand n'en ait pas fait autant (La Libre Belgique, les 4 et 5 janvier 1996). Cette transmission demande beaucoup de moyens et d'énergie, ce qui n'est pas sans poser des problèmes financiers. Il s'agit d'un utile investissement dans un travail de citoyenneté responsable.

APPEL À TÉMOINS

La mise à l'antenne de la RTBF, le 26 février 1997, de l'émission mensuelle Appel à témoins permet à la télévision de se mettre au service des victimes. Il est probable que ce projet a abouti (relativement) rapidement grâce aux retombées dans l'opinion publique de la pression des parents d'enfants disparus (voir mise par écrit du "Midi de l'Audiovisuel" que l'A.T.A. a organisé, le 22 janvier 1997, en présence de Mamie Pirotte, André Leruth et Ludovic Bastin, Comment Télé-Vous ? n°30).

Il n'est jamais agréable que la télévision aborde pareille thématique et, d'autre part, l'on peut toujours craindre que pareille initiative contribue au renforcement de la peur collective. En ce qui concerne les appels téléphoniques bidons, André Leruth, l'animateur de l'émission, nous confirmait récemment que, mois après mois, ils se faisaient moins nombreux.

Les premiers numéros de l'émission (avec leurs diffusions conjointes pour le public flamand sur VTM) ont déjà permis d'inculper l'un des deux auteurs d'un hold-up d'une agence bancaire de Charleroi ainsi qu'un conducteur qui, quatre ans avant la diffusion de l'émission, avait commis un délit de fuite après avoir causé la mort d'un cycliste à Lummen.

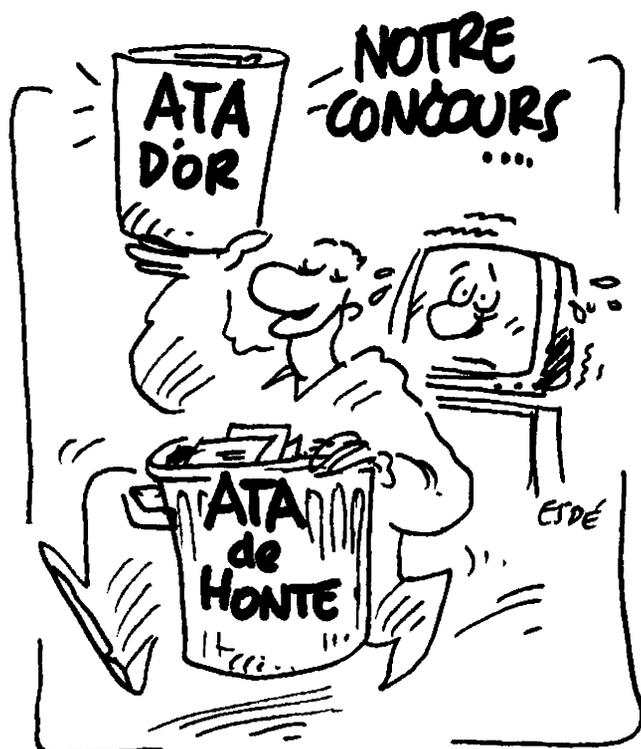
"Appels à témoins" semble donc démontrer son efficacité sans pour autant céder à la dramatisation et au populisme d'un "Perdu de Vue" de TF1.

Encore faudrait-il enquêter pour découvrir si l'émission est vraiment indispensable ou si des "communiqués" émanant du monde judiciaire, comme autrefois, mais peut-être mieux présentés et davantage étayés, pourquoi pas présentés deux fois par mois, en amorce aux émissions Au Nom de la loi ou Faits Divers, ne pourraient pas suffire, ce qui libérerait une soirée par mois pour un autre projet d'émission, ceux-ci ne manquant pas...

BLA-BLA

C'est également la RTBF qui s'est préoccupée la première de la dédra-

matisation des événements chez les enfants. Quelques jours après la découverte des corps de Julie et Mélissa, le service Public, en plein été, avec un personnel partiellement en vacances, a remué ciel et terre pour mettre au point un "Bla-Bla spécial" pour les enfants. Le service jeunesse secondé par Carine Rondia a travaillé à une vitesse exceptionnelle : il fallait scénariser l'émission, la filmer, trouver des témoignages, la financer et la multi-programmer judiciairement. La RTBF a ainsi démontré qu'en cas d'urgence, elle pouvait dépasser ses lourdeurs institutionnelles.



Le mercredi 17 juin 1998, l'A.T.A. remettra ses trophées, non pas à des émissions, des présentateurs, des journalistes ou des chaînes de télévision, mais bien à des "PRATIQUES" exemplaires ou contestables apparues sur le petit écran durant la saison télévisuelle écoulée.

Sont distinguées, des pratiques exemplaires (ATA d'Or) et contestables (ATA de Honte) pour les chaînes de la Communauté française de Belgique (RTBF, RTL TVi, CANAL+ Belgique et les Télévisions Communautaires).

Des "mentions spéciales" seront également décernées (autres chaînes belges et étrangères, ministère de l'audiovisuel, télédistributeurs, etc.).

Participez à notre concours

Signalez-nous de nouvelles pratiques, bonnes ou mauvaises, mises en place par les chaînes captables en Communauté Française de Belgique (RTBF, RTL TVi, Club RTL, Canal+ Belgique, les télévisions locales et communautaires, TF1, France 2, France 3, Arte, La Cinquième, TV5, les chaînes anglaises, hollandaises, allemandes...)

Le concours est ouvert à tous (sauf aux personnes liées directement ou indirectement à une chaîne de télévision) et est gratuit.

Le concours est ouvert jusqu'au 31 mai 1998.

L'A.T.A., chaque mois, sélectionnera

les propositions qu'elle trouve les plus pertinentes et les publiera dans son mensuel "Comment Télé-Vous?".

Si c'est le cas pour votre proposition, vous recevrez un abonnement gratuit d'un an à notre mensuel. Si vous recevez déjà notre mensuel, vous pourrez faire bénéficier de cet abonnement gratuit la personne de votre choix.

Vous pouvez faire autant de propositions que vous le désirez.

En juin 1998, les propositions "gagnantes" seront soumises au jury des ATA d'Or 1998.

Comment formuler votre proposition ?

Indiquez :

- s'il s'agit d'une pratique positive ou négative
- la date et l'heure où la pratique a été observée
- sur quelle chaîne
- dans quelle émission
- avez-vous une copie vidéo de la pratique ?

Soyez le plus précis possible, expliquez pourquoi elle vous a interpellé...

Comment nous faire parvenir vos propositions ?

Soit par courrier à l'adresse suivante :

**A.T.A.
Concours ATA d'Or 98
Rue Américaine, 106
B-1050 Bruxelles
Belgique**

Soit par E-mail :

veronique.hariga@euronet.be

N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées !



(SUITE DE LA PAGE UNE)

Pour être bien certain que l'émission était en différé, l'A.T.A. a téléphoné, ce lundi 1er septembre, vers 20H45, au standard de la RTBF Liège pour s'entretenir avec Paul Germain... La personne qui assurait l'accueil nous a confirmé que le débat avait été enregistré en après-midi, le samedi 30 août. Le quotidien La Libre Belgique du 3 septembre confirmera cette information.

STRATÉGIE PRÉMÉDITÉE

Situation aggravante : tout ceci ne s'est pas passé dans la précipitation. En effet, le journaliste du Soir a contacté l'A.T.A. déjà le jeudi 28 août pour l'interviewer sur l'évolution de l'Ecran Témoin. Au cours de cet entretien, il nous avait déjà signalé que Paul Germain lui avait dit que l'émission ne serait pas en direct. Il y a donc volonté réelle de tromper le public. Comme si les diffusions inconsidérées de la bande d'autopromotion litigieuse ne suffisaient pas, la RTBF a également réalisé une campagne publicitaire parue dans la presse quotidienne du lundi 1er septembre où le Service Public réaffirme que "Dès ce lundi à 20H10", l'Ecran Témoin entame sa révolution de velours : "En direct et en public, des débats qui n'ont pas fini de vous passionner. On commence par "La vie affective des hommes et des femmes d'Eglise".

RTL TVI, ÉGALEMENT !

A propos de faux direct, le journaliste du Soir a bien résumé la position de l'A.T.A. : "Pour nous, le problème ne repose pas tant sur le caractère différé ou non de l'émission,

mais plutôt sur le droit du téléspectateur de savoir quand ce qu'il regarde a été enregistré".

En effet, l'A.T.A. ne prend pas systématiquement position pour le direct télé. Dans certains cas, le différé est plus efficace. Et vice-versa. Cela peut dépendre de la personnalité du présentateur, des invités. On peut difficilement empêcher un témoin en direct de s'exprimer librement, mais le différé peut permettre d'évacuer, au montage, les propos en langue de bois.

L'A.T.A. se réjouit, par contre, que l'Ecran Témoin retrouve sa formule de débat en direct, parce qu'il est normal que, pour répondre aux souhaits fort diversifiés du public, coexistent des formules de débats de société en direct et en différé. Or, les émissions de débats en direct étaient de moins en moins nombreuses.

Souvent, les chaînes de télévision font croire au public que certaines de leurs productions "en différé" sont en direct. Dans ce cas-là, il y a méprise. En Communauté Française, tant la RTBF que RTL TVI se retrouvent sur le banc des accusés : ainsi, le Controverse avec les familles des enfants disparus ou assassinés diffusé le jour de la Marche Blanche sur la chaîne privée, contrairement à la présentation de son animateur Pascal Vrébos, était également en différé (voir article pages 16 et 17). Il faut savoir que les chaînes ont intérêt à tromper ainsi les téléspectateurs car elles savent que le public préfère le direct et elles espèrent ainsi développer leur audience.

DATE D'ENREGISTREMENT

Dater les émissions (ainsi que les

séquences qui composent leurs émissions), au moment où celles-ci démarrent permettrait de mettre fin à ce dysfonctionnement.

Signaler la date de l'enregistrement est plus efficace que de mentionner "direct" ou "différé" dans un coin de l'écran : la mention de la date de l'enregistrement reste valable pour les rediffusions, contrairement à la mention "direct".

LES INVITÉS DOIVENT SIMULER...

Grâce au "datage" de ses émissions, Paul Germain ne serait plus obligé de jouer le jeu avec ses invités. Par exemple, dire "bonsoir" aux téléspectateurs, alors qu'on filme le débat en journée.

Avec ce type de pratique, il n'y a pas que les téléspectateurs qui sont pris en otage. Il y a également les invités qui sont obligés d'entrer dans le jeu imposé par le présentateur. Pour expliquer son choix de présenter le débat de l'Ecran Témoin, Paul Germain explique qu'il avait "très envie de rencontrer des gens, de discuter, de polémiquer". Il le fera vraiment sans entrave s'il n'est pas contraint de demander à ses invités de faire semblant d'être en direct...

Les invités de cette première émission n'ont guère parlé du film. A-t-il été projeté projeté aux invités avant l'enregistrement de l'émission ? L'intérêt de la formule "en direct" est que les invités auront l'occasion de visionner le film et donc éventuellement de proposer leurs commentaires pendant le débat.

BIENTÔT, PULP FICTION

Cet article n'a pas pour but de donner envie à nos lecteurs de boycotter l'Ecran Témoin. Que du contraire !

En octobre prochain, nous leur signalons dès à présent que la diffusion de "Pulp Fiction" sera suivie d'un débat qui abordera la violence à la télévision.

Le débat pourra partir d'une réalité bien concrète puisque... "Pulp Fiction" sera diffusé dès 20H10 sur la RTBF, alors qu'en France, aucune chaîne généraliste ne pourrait le diffuser en début de soirée.

Bravo, la RTBF

Voici trois petites évolutions que nous avons envie de souligner dans la nouvelle saison 1997-1998 de la RTBF.

- Le premier journal télévisé de la journée s'appelle désormais tout-à-fait officiellement "le JT de la mi-journée". Par rapport à la saison précédente, il est allongé de huit minutes avec un invité au qu-

tidien (ce sont les termes du communiqué de presse).

- A bout portant, l'interview de la personnalité de la semaine présentée par Alain Gerlache à la fin du JT de 19H30 du vendredi, est désormais diffusée simultanément sur la Deux avec traduction en langue des signes.

- Bla-Bla reçoit davantage de moyens. Un décor plus important. Des invités, chaque jour de la semaine. Plusieurs diffusions quotidiennes de chaque émission, dont une sur la Une.

Agenda

A noter, pour nos lecteurs passionnés par le fonctionnement des télévisions, deux rendez-vous, le jeudi à 20H, sur la Deux (RTBF) :

- "La télévision en otage" produit par Mireille Dumas sur la médiatisation de la prise d'otage d'enfants dans une école maternelle de Neuilly (le 23 octobre).
- "Vérité assiégée : médias dissidents dans les guerres de l'ex-Yougoslavie" de N.Borgers et L.Gladsjo (le 27 novembre).

Annoncez la publicité !

Dans le précédent Comment Télé-Zvous (n°34, page 6), un article intitulé "La publicité tellement discrète", dénonçait "l'oubli" des journalistes et animateurs de la météo, lors de la présentation de la météo et des titres du JT de la mi-journée sur la RTBF, d'informer les téléspectateurs qu'ils devront

d'abord subir quelques écrans publicitaires avant de pouvoir visionner le journal.

Cet "oubli" a pour objectif de garder l'attention des téléspectateurs afin qu'ils regardent les publicités. Mais, est-ce le fruit du hasard ou la lecture de cet article, le vendredi 29 août à 18H25, à la fin de la météo, le présentateur Philippe Jauniaux a annoncé qu'un écran publicitaire précéderait la diffusion à 18h30 de

Régions Soir : «...Régions Soir dans quelques minutes, après les publicités, présenté par Xavier Mouligneau...».

Malheureusement, une heure plus tard, il ne l'a plus annoncée avant la présentation du JT de 19H30.

Apparemment, au contraire des journalistes Jacques Bredael et François De Brigode, il lui "paraît utile" d'annoncer la publicité.